

L'INFORMATEUR



Corsica Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 29 janvier au 4 février 2010 - N° 6299 - 59^{ème} année

FESTIVAL ITALIEN

DU 6 AU 13
FEVRIER 2010



BASTIA



TRADITIONS

Escale à Venzolasca pour la Saint Antoine, toute en bénédictions et en chansons



MARQUE-PAGE

Zoom avant sur le recueil de chroniques de Petru Mari, «Masai», paru chez Albiana



RENCONTRE

Stella Lacrimini en soutien aux prisonniers politiques avec l'associu Sulidarità

Sant'Antone di u Porcu dignement fêté à Venzulasca

C'est à l'initiative de Jeannot Ciosi, propriétaire de l'Hôtel Poretta, que la tradition de la bénédiction des animaux sur la place de Venzulasca se perpétue.

Dans un autre temps, c'étaient les bœufs de labour, au repos en cette période de l'année, qui étaient acheminés sur la place du village de Venzulasca pour recevoir la bénédiction de l'église. Disons les animaux domestiques en général. Pour obéir à l'appellation de Sant'Antone di U Porcu, plus exactement Saint Antoine l'Hermite.

La statue de Sant'Antone exposée sur la place fait apparaître aux pieds du saint, un cochon. La tradition viendrait du nord du Caire et concernerait la région de la colline du Muqattam, où vivent 35 000 «zabalin», les chiffonniers, en majorité des chrétiens coptes, qui collectent et recyclent les ordures de la capitale égyptienne, mais aussi de la région de Kankha. Malgré la religion musulmane, ces chrétiens élèvent des porcs pour leur consommation personnelle et pour beaucoup en faire



I Chjami Aghjalesi présents à la cérémonie

commerce. Ce serait leur source principale de revenus.

L'office était concélébré par Frattucci Ulivu et le chanoine Jean-Claude Pitomez, curé de Cavalaire sur Mer et de Rayoc-Cayadec. Les deux hommes d'église se sont rencontrés en 1964 au Grand Séminaire d'Aix en Provence et les retrouvailles ont été chaleureuses. Le diacre Jean-Victus Risticconi officiait auprès d'eux.

Dans son homélie, Olive Tagliazucchi devait rappeler la tragédie d'Haiti et la solidarité obligée des chrétiens afin de venir en aide aux démunis si durement frappés par cette catastrophe. Avec un mot sur



De nombreux fidèles ont participé au moment crucial de la bénédiction

sa mission dans la région qui consiste, à l'invitation de Mgr Brunin, à réorganiser les paroisses environnantes.

La messe était chantée par une délégation des Chjami Aghjalesi autour de Mai Pesce. Antoine Ciosi, accompagné «a capella» par ses deux frères, interprétait un émouvant Diu ti salvi Maria. La bénédiction des petits pains protecteurs et des chevaux devait donner une note conviviale à la cérémonie.

Le maire de Cogolin, président du SIVOM du Pays des Maures et du Golfe de Saint Tropez, et quelques habitants avaient fait le déplacement sur l'invitation de Jeannot Ciosi. Ils devaient se déclarer très touchés par l'accueil qui leur avait été réservé. Et aussi surpris par la ferveur qui habitait les fidèles présents à l'office.

C'est à l'hôtel Poretta que le propriétaire des lieux, Jeannot Ciosi, devait ensuite accueillir tous les poètes et improvisateurs pour une «réunion» qui devait se poursuivre très tard dans la nuit.

Une belle et simple tradition très suivie par tout le village de Venzulasca représenté par son maire, à laquelle les villages alentours ont adhéré et qui mérite d'être poursuivie et amplifiée.

A ce sujet on peut se demander quand le service du patrimoine de la CTC va s'intéresser de près à nos traditions, les répertorier et les habiller théâtralement afin que chaque manifestation s'exprime dans le respect des coutumes, bannissant tout sac plastique ou accoutrement divers, pour une représentation concrète. Elles auraient, soyons-en convaincus, un impact touristique assuré par des dates réservées et planifiées.

Des représentations costumées sacrées ou profanes sur les attraits touristiques de notre île, en toute saison, une île qui ne saurait se contenter du bronzage estival et idiot. Planchez, vous serez considérés !!!



Antoine Ciosi et ses frères ont été les clés de cette tradition respectée

AU SOMMAIRE

Entre nous

Par Pierre Bartoli



4 **INTERVIEW**
Stella Lacrimini, secrétaire et porte-parole de l'Assosciu Sulidarità, aborde avec nous la question des prisonniers politiques et de leur rapprochement

7 **Initiative** : JDG Worl, plus qu'un simple site e-marchand haut de gamme

8 **Paesi di Corsica** : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages

9 **Loisirs** : du nouveau pour l'association Cim'Ale et son club de parapente

10 **Rendez-vous** : du 6 au 13 février, 22^{ème} Festival du cinéma italien à Bastia

12 **Tribune libre** : la question des énergies renouvelables abordée par un de nos lecteurs, Antoine Luccioni

14 **ANNONCES LÉGALES**



Pluie, vent, neige, froid... la Corse n'est pas épargnée par les rigueurs d'un hiver qui a retrouvé son espace. Plus qu'ailleurs, les variations météorologiques semblent être ressenties, en Corse, comme une atteinte sacrilège à la réputation d'île de soleil et de chaleur.

L'homme oublie facilement les réalités de la nature qui reprend toujours ses droits et n'a cure des sentiments ou des intérêts des uns et des autres.

La Corse vit au rythme d'une météo capricieuse certes, mais, au fond, de saison !

Sur le front de la préparation des élections territoriales, le temps semble s'être mis au beau-fixe dans le camp de la Majorité Présidentielle.

A Corte, Camille de Rocca-Serra et Ange Santini affichaient le sourire de la sérénité retrouvée et de la volonté de partir à la conquête du renouvellement de leur mandature territoriale, animés de la détermination que donnent l'expérience de l'exercice du pouvoir régional et la pleine connaissance du travail restant à accomplir. Dans les rangs des listes adverses la décantation se fait aussi. L'élaboration des listes s'échafaude, et les rebondissements peuvent venir perturber tous les partis. Le bal des prétendants est ouvert.

Beaucoup se sentent appelés. Mais les élus demeurent au nombre fixé par la loi ! Alors les couteaux s'aiguisent et gare aux déçus d'une attente nourrie par la conviction largement partagée que cette élection est la leur!

Pendant ce temps, la Corse et les problèmes de fond restant à débattre sont remis à plus tard, après un verdict, paradis pour les uns, enfer pour d'autres !

Ainsi va la démocratie !

Pendant ce temps, en Haïti, les miracles – trop rares hélas – viennent ponctuer ces longues journées où l'horreur s'impose et frappe encore ce pays qui semble marqué par la malédiction !

Et pourtant, les Haïtiens nous donnent une grande leçon de foi en l'avenir et en Dieu.

Contre toute espérance, ils espèrent ! Puisseons-nous les aider à ne pas désespérer demain !

Mardi 2 février, la Corse recevra le Président de la République, Nicolas Sarkozy. Une visite attendue et qui suscite déjà beaucoup d'espoir. Alors qu'à Porto-Vecchio, dans un autre domaine, se tiendra, à partir de 11h, à la Cinémathèque de Corse, une conférence de presse de M. Prudhomme, Directeur Général du Tour de France, avec M. Duclos-Lasalle et en présence de Georges Mela, maire de la Cité du Sel. A l'ordre du jour, la prochaine organisation du Critérium International, une épreuve cycliste qui marque le retour de la Corse dans le concert international.

À MÉDITER

« La haine est un sentiment qui ne peut exister que dans l'absence de toute intelligence. »

Tennessee Williams

DIRECTION – ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE – EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Assosciu di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 06 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)
 Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314188773
IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth – Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Fondé en 1951 par Louis RIONI – Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI – Dépôt légal à date de parution.

Stella Lacrimini, secrétaire

Solidarietà. Le mot sonne comme une évidence. Voilà maintenant plus d'une décennie qu'une association de soutien aux prisonniers politiques corses a décidé d'en faire son nom et le moteur de la démarche qui l'anime. Depuis, que de chemin parcouru ! Pour l'Informateur Corse Nouvelle, Stella Lacrimini revient sur les missions de cette structure au fort engagement identitaire. En qualité de secrétaire et porte-parole, elle évoque également la question des détenus et la récente loi proposée à l'Assemblée Nationale par le Député-Maire Sauveur Gandolfi-Scheit, visant à «consacrer le droit au rapprochement familial des condamnés». Explications.

► **Stella Lacrimini, tout d'abord, quand et comment est né l'associu Sulidarità ?**

L'association a aujourd'hui plus d'une décennie d'existence. Mais, jusqu'à l'an dernier, avant la naissance de Corsica Libera, elle était plus ou moins mêlée –dans l'esprit des Corses– au Comité Anti-Répression. Ainsi, à travers la refondation du mouvement national, avons-nous souhaité distinguer les deux entités et ce, pour différentes raisons. Premièrement, parce que la nouvelle structuration indépendantiste a permis d'intégrer à l'associu Sulidarità, les membres d'Aiutu Patriottu, une autre association de soutien aux prisonniers politiques qui a par la suite été dissoute. De plus, le Comité Anti-Répression est à présent devenu la Commission Anti-Répressive et partie intégrante de l'exécutif de Corsica Libera, prenant plus particulièrement en charge les aspects politiques de la question des détenus. Alors que la démarche de l'associu Sulidarità s'articule davantage autour de la dimension humanitaire, avec un champ d'action allant de l'incarcération, jusqu'à la sortie de prison, voire même au-delà.

► **Combien de personnes participent à la vie de l'associu Sulidarità ?**

Premièrement, l'associu Sulidarità est entièrement composée de bénévoles. Ensuite, il est à noter que tous les militants de Corsica Libera font, de fait, partie de l'association. À ce titre, il y a une cotisation symbolique fixée à deux euros par mois. D'autre part, il y a un bureau qui est constitué d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire, de vice-présidents ainsi que de représentants qui font le lien dans chaque microrégion de Corse, notamment où il y a des familles de prisonniers politiques. Au-delà de cette structuration administrative, entre la personne qui se déplace pour assister à l'une de nos mani-



L'équipe de l'associu Sulidarità lors de la soirée culturelle Natale per i Patriotti organisée à Biguglia en décembre dernier

festations, celle qui va acheter un briquet ou un t-shirt sur un stand ou Internet, et les groupes culturels qui animent bénévolement les soirées, il est difficile de dire exactement combien de membres compte l'associu Sulidarità. Car être membre de l'associu Sulidarità, c'est apporter sa solidarité à l'égard des prisonniers politiques corses, de quelque façon que ce soit, en étant présent aux événements ou en s'y impliquant plus directement. À l'heure actuelle, nous pouvons nous féliciter d'avoir un très grand nombre de personnes qui nous soutiennent et nous entourent. Heureusement, parce qu'il y a un réel besoin.

► **Quel objectif vous êtes-vous fixé ?**

Le but principal de l'associu Sulidarità consiste à apporter une aide financière et, autant que faire ce peut, un soutien moral aux prisonniers politiques ainsi qu'à leurs familles, avec également un appui juridique sous l'impulsion de notre collectif d'avocats. Pour mener à bien ces missions, en particulier sur le plan financier, nous organisons un certain nombre de manifestations et d'actions à caractère

de l'Associu Sulidarità



socioculturel afin de collecter les fonds nécessaires à l'amélioration des conditions d'incarcération de chacun. Cela se traduit notamment à travers l'envoi d'un mandat de deux cents euros par mois et par détenu, permettant, entre autres, davantage de possibilités de cantine. La finalité étant la libération mais aussi, et c'est l'un de nos combats essentiels, le rapprochement de l'ensemble des prisonniers politiques.

► **Que pensez-vous de la proposition de loi faite à l'Assemblée Nationale par le Député-Maire de Haute-Corse (UMP), Sauveur Gandolfi-Scheit, visant à « consacrer le droit au rapprochement familial pour les détenus condamnés » ?**

Il convient, tout d'abord, de préciser que cela ne concerne plus uniquement les détenus condamnés. Car l'article 34 de cette loi prévoit le rapprochement familial pour les personnes qui sont en préventive mais dont le dossier d'instruction est clos. Ce qui est d'autant plus intéressant. Sachant qu'il s'agit de l'une des revendications de l'associu Sulidarità et en son temps du Comité Anti-Répression que nous portons donc depuis plusieurs années. Et le Député-Maire Sauveur Gandolfi-Scheit s'inscrit dans cette démarche. Nous en avons d'ailleurs largement parlé avec lui et les autres Parlementaires corses, directement à Paris, à l'Assemblée Nationale. Cela intervient également en rapport avec le remaniement de la loi pénitentiaire qui est actuellement effectué partout en France. Ce serait un très bon point que la proposition propre à notre île soit votée. Mais ce qu'il faudrait surtout c'est qu'elle soit suivie d'effets et nous y veillerons attentivement. Parce que, malgré la loi sur le rapprochement des condamnés qui a été initiée, pour sa part, il y a quelque temps déjà, l'État Français a toujours passé outre et n'a jamais mis en application ses propres textes législatifs. Au contraire, celui-ci se permet même de les enfreindre, particulièrement dans le domaine carcéral, en étant d'ailleurs régulièrement condamné par la cour Européenne. Vraisemblablement, la France continue à s'en laver les mains.

► **Cette proposition de loi démontre-t-elle une volonté naissante de votre part de travailler avec les élus locaux ?**

Non, pas du tout. Loin de là ! Le Député-Maire Sauveur Gandolfi-Scheit saisit une opportunité. C'est bien de sa part et cela a quand même le mérite d'être fait. Mais je vous rappelle que le 1er octobre 2009, nous sommes intervenus au sein de l'hémi-

« ON PEUT DIRE QU'EN CE MOMENT NOUS SOMMES FACE À UN MUR : IL N'Y A AUCUNE DISCUSSION POSSIBLE AVEC LES ÉLUS LOCAUX EN CE QUI CONCERNE LES PRISONNIERS POLITIQUES ». **STELLA LACRIMINI**

cycle de l'Assemblée de Corse, au sujet d'une motion que nous proposons depuis plusieurs mois et que nous avons par ailleurs réussi à exposer, malgré des reports de séances en séances, sous des prétextes futiles. Nous sollicitons de la Collectivité une prise en charge de billets d'avion pour permettre à certains membres des familles concernées de rendre visite à leurs proches incarcérés sur le continent. Ce qui ne constituait pas une dépense majeure, selon le budget prévisionnel que nous avons établi. Au final, seuls les Conseillers Territoriaux d'obédience nationaliste ont voté favorablement pour la proposition et tous les autres, donc la grande majorité, l'a rejetée massivement. Soulignons qu'en 2003 ils avaient voté à l'unanimité une motion pour le rapprochement des prisonniers. Il y a une certaine contradiction et un refus évident, pour ces derniers, de prendre leurs responsabilités. Ils rejettent d'ailleurs ouvertement la faute sur l'État. Il semble que la plupart d'entre eux oublient qu'ils en sont les représentants. On peut dire qu'en ce moment nous avons affaire à un véritable mur : Il n'y a aucune discussion possible avec les élus locaux au niveau des prisonniers politiques.

► **Comment pourrait-on définir la notion de prisonnier politique corse ?**

Il faut savoir qu'en droit français, eu égard notamment au fait que l'on ne puisse avoir une opinion différente de la République, la notion de prisonnier politique n'existe plus. Elle a été supprimée en même temps que la cour de sûreté de l'État, en 1982. Malgré tout, dans les faits, même si la France le nie, ce statut particulier est bel et bien présent. Puisqu'il faut savoir qu'à l'heure actuelle, il y a une police spéciale dont dépend cette dite spécificité : la SDAT/Sous-Direction Anti-Terroriste. Il y a, ensuite, des juridictions spéciales au niveau des instances d'instruction, puisque lors des procès, la Cour d'assises est spécialement



Stella Lacrimini

une réalité, la solidarité prend toute sa dimension à l'appel de l'associé Solidarità et de ceux qui veulent bien y répondre. D'ailleurs, je tiens à remercier toutes les personnes qui se mobilisent autour de la cause des prisonniers politiques corse. Sauf les élus de l'Assemblée Territoriale...

► **Quels sont les prochains grands chantiers auxquels va s'atteler l'associé Solidarità ?**

Je voudrais tout de même revenir sur une grande et belle action qui a été mise en oeuvre en novembre 2009. Celle-ci s'intitulait « Aiatu Naziunale » et consistait à solliciter une aide financière auprès du peuple corse et à travers une série d'actions d'information et de collectes de dons organisée aux abords de dix ronds-points, aux quatre coins de l'île. Dans ce cadre, nous avons édité et distribué des autocollants remis à chaque donateur. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le peuple corse a vraiment fait preuve d'une grande générosité, puisqu'en à peu près une heure de temps, nous avons récolté plus de treize mille euros qui ont entièrement servi à offrir des billets d'avion aux familles des prisonniers politiques pour la période de Noël. Sachant que nous aimerions pouvoir pérenniser ce type d'opérations sur l'ensemble de l'année, de sorte à permettre une réduction des coûts de déplacements pour les proches des prisonniers politiques. Toutefois, la priorité, pour

nous, est de continuer à envoyer le mandat de deux cents euros par mois à chacun des concernés. Car ce qui est important c'est d'améliorer les conditions d'incarcération du détenu. Sans oublier le collectif d'avocats qui ne prend aucun honoraire, la défense étant assurée gratuitement, bien que les frais de justice restent à payer. Enfin, nous entendons poursuivre l'organisation régulière de soirées culturelles. Comme de coutume, nous avons réédité récemment les concerts Natale per i Patriotti à Bastia et Ajaccio, puis, le premier dimanche de janvier : Capu d'Annu per i Prigiuneri à Porto-Vecchio, et, aussi, le 15 janvier, un spectacle de soutien dans la salle des fêtes de Santa-Maria di Poggio, avec de nombreux artistes de la scène insulaire que l'on remercie sincèrement.

Un collectif d'avocats impulsé par Vincent Stagnara

Dans le cadre de sa structuration administrative, l'associé Solidarità est constitué d'un collectif d'avocats qui « défend les prisonniers politiques corse avec un grand brio et de manière tout à fait bénévole », rappelle Stella Lacrimini, secrétaire de l'association. Et d'ajouter : « Cette composante a un rôle fondamental au cœur de notre démarche. Elle est d'ailleurs issue d'une dynamique impulsée par notre regretté ami Vincent Stagnara, qui a tant apporté à la cause des détenus, en tant que militant de la première heure. Que ce soit auprès de Solidarità, ou bien avant à travers les associations Patriottu et A Riscossa, il a toujours su donner toute sa dimension au mot Solidarità. Il était un pilier, un moteur... Et aujourd'hui nous sommes tous orphelins de Vincent. Il manque à la Corse et le vide qu'il a laissé derrière lui en partant est incommensurable ».



Maria-Anghjulella Caviglioli et Stella Lacrimini, respectivement présidente et secrétaire de l'associé Solidarità

constituée de magistrats professionnels. Et enfin, il y a des conditions d'incarcération qui sont également spéciales. Voilà comment cela se passe d'un point de vue juridique. En ce qui concerne le plan moral, pour nous, les prisonniers politiques sont des personnes qui se sont engagées dans la lutte de libération nationale de leur pays.

► **Combien la Corse compte-t-elle de prisonniers politiques à ce jour ?**

Aujourd'hui, il y a trente-et-un prisonniers politiques, dont sept qui sont incarcérés à la maison d'arrêt de Borgu. Sachant que le nombre restant est éparpillé dans différentes prisons en France. Trois d'entre eux sont d'ailleurs assignés à résidence.

► **Peut-on dire que la solidarité existe vraiment en Corse lorsqu'il s'agit de venir en aide aux prisonniers politiques ?**

De façon générale, je crois que le thème du rapprochement des prisonniers politiques et de la souffrance de leurs familles a été bien compris par le peuple corse. À cet égard, nous avons des réactions de sympathie et de solidarité qui sont de plus en plus nombreuses. La solidarité existe en Corse. Heureusement, d'ailleurs. Car c'est l'une des valeurs qui nous animent le mieux et qui a toujours été reconnue, même par les gens de l'extérieur. Ce qui est rare, parce qu'on a souvent des reproches à nous faire. Chaque manifestation que nous organisons en est la preuve. C'est

Contact et soutien
www.associu-sulidarita.org



Vincent Stagnara

regretté ami Vincent Stagnara, qui a tant apporté à la cause des détenus, en tant que militant de la première heure. Que ce soit auprès de Solidarità, ou bien avant à travers les associations Patriottu et A Riscossa, il a toujours su donner toute sa dimension au mot Solidarità. Il était un pilier, un moteur... Et aujourd'hui nous sommes tous orphelins de Vincent. Il manque à la Corse et le vide qu'il a laissé derrière lui en partant est incommensurable ».

JDG WORLD

L'Informateur Corse nouvelle a choisi de mettre en lumière un concept original qui, via le web, entend faire bénéficier comités d'entreprise et associations de ressources supplémentaires. JDG World, créé par Paul Roman et dédié à la vente de produits haut de gamme, se veut être ainsi bien plus qu'un site e-marchand.

Un concept novateur



Paul Roman, précurseur et Président de **JDG World**, a mûrement réfléchi son projet durant quatre années. Réunissant tous les aspects positifs des différentes activités professionnelles qu'il a exercées jusque-là, ce chef d'entreprise a créé un concept unique : un site internet e-marchand qui propose d'ores et déjà des produits de haute qualité de marque française (joaillerie, bijoux argent et plaqué or, cosmétiques, parfums...) et proposera sous peu d'autres gammes de produits de luxe et de beauté (accessoires, maquillage, produits bio, vêtements...).

« L'objectif de **JDG World** est triple, souligne **Paul Roman** : offrir aux clubs sportifs et aux associations caritatives la possibilité d'augmenter leurs ressources grâce à un partenariat établi dans un cadre contractuel ; offrir aux Comités d'Entreprises la possibilité de faire bénéficier leurs salariés, ainsi que leurs familles et amis, de remises de 25% sur tous les achats effectués sur le site, hors ventes privées (dans ce cadre, il faut préciser

que **JDG World** reverse 2% au Comité d'Entreprise pour ses œuvres sociales) ; offrir à tous et à toutes la possibilité d'acquiescer par le biais d'internet, des produits au meilleur prix, en participant à nos ventes privées tous les 15 jours (des remises de 30%, 40% ou 50%, parfois plus, sont régulièrement proposées.) » Par ailleurs, **JDG World** s'adresse à « toute personne fortement motivée, dynamique et audacieuse (patron, auto-entrepreneur etc.) », mettant à la disposition de celle-ci un site marchand personnalisé à l'identique de l'original : « La personne qui nous rejoint devient

« ambassadeur, explique encore **Paul Roman**. Elle participe activement au développement du réseau et crée une base, la plus importante possible, d'adresses email (la communication est gérée ensuite par le système informatique de **JDG**). Elle fait connaître son site à ses réseaux personnels et professionnels en toutes circonstances, pour déclencher un maximum d'achats donc de commissions. »

Pour s'inscrire et suivre l'exemple des partenaires

L'AJB, club d'athlétisme insulaire, est déjà partenaire de JDG World (<https://www.jdgworld.biz-1033>), au même titre, d'ailleurs, que le Comité d'Entreprise de la CPAM de Bastia. Rejoignez-nous. Toute inscription (sans obligation d'achat) se fait sur : <https://www.jdgworld.biz/jdg-72>

Pour toutes informations contacter l'ambassadeur en Corse de JDG World au 06.22.91.61.48.

Email : jdgworld.corse@orange.fr



Paul Roman, Président de JDG World

Genèse d'un concept selon le Président, **Paul Roman**

A la lumière de son parcours personnel et de son investissement dans le domaine du sport, **Paul Roman** revient sur les motivations qui l'ont amené à prendre l'initiative de créer **JDG World** : « Il s'agit de permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de gagner de l'argent pendant qu'elles exercent leur métier en même temps que d'augmenter les ressources des clubs sportifs ou des associations caritatives grâce à notre partenariat. Les clubs ont besoin de ressources pour le matériel, l'encadrement, les déplacements et en cette période de crise, les sponsors ont des difficultés à les aider. J'ai été moi-même dirigeant d'un club pendant 7 ans. Je pense à tous les bénévoles qui se dépensent sans compter, afin de faire face à ce casse-tête quotidien. Mon objectif est de rendre au sport de masse tout ce qu'il m'a apporté dans ma vie professionnelle et personnelle. Le sport est une école de vie, il permet de remettre sur le droit chemin des gamins que tout le monde pensait perdus pour notre société. Certains d'entre eux deviendront d'excellents éducateurs et dirigeants. Pour les autres, le sport permet un épanouissement complet de leur personnalité. Le sport est une école du dépassement, il prépare à la vie, à la mixité sociale, il nous permet de grandir et d'être une femme ou un homme prêt à affronter tous les défis de notre monde. »



VILLANOVA : recensement

Plusieurs communes de Corse sont concernées par l'enquête de recensement conduite par les services de l'INSEE. Dans le village de Villanova, le maire vous informe que ce recensement se déroule depuis le 21 janvier et jusqu'au 20 février. Un agent recenseur, muni d'une carte officielle l'accréditant, se rendra à votre domicile. La municipalité vous prie de lui réserver un bon accueil et de lui remettre, avant le 20 février, le questionnaire dûment rempli.



GROSSTEO PRUGNA : Solidarité pour Haïti

Par solidarité aux victimes du tremblement de terre survenu en Haïti, le maire et le conseil municipal de Grosseto-Prugna ont ouvert une urne à la mairie du village pour recueillir vos dons. Ceux-ci seront reçus uniquement par chèque, libellé à l'ordre du secours catholique (séisme Haïti). Merci pour votre générosité.

FRASSETO : Loto et galette des Rois

À partir de 14 heures 30, le dimanche 7 février, à la salle des fêtes, place de la mairie, aura lieu un grand loto organisé par les associations pour la restauration de l'église et pour Mantelluciu (aide sociale aux malades de l'hôpital de Casteluciu). Il sera suivi de la galette des rois. De nombreux lots sont à gagner. Vous êtes attendus nombreux.



FIGARI : Prévention des incendies et débroussaillage

Une action forte auprès des propriétaires sera bientôt engagée concernant la prévention des incendies et le débroussaillage qui a du mal à être mis en œuvre par les habitants de la commune. En effet, trop de parcelles situées à proximité des habitations, qui devraient être débroussaillées, ne le sont pas. Devant les difficultés rencontrées par les services municipaux pour faire effectuer ces travaux, il sera rappelé à chacun ses obligations. Dans un second temps, les débroussaillages qui n'auraient pas été effectués le seront, selon les modalités définies dans l'arrêté préfectoral, à la charge des propriétaires. Le recouvrement sera effectué par les services fiscaux.

PRUNELLI DI FIUM'ORBU : Loto du comité des fêtes de Prunelli

Feste in Fium'Orbu, le nouveau comité des fêtes de Prunelli, vous annonce que son premier grand loto aura lieu le samedi 30 janvier à partir de 20 heures 30 à la salle Cardiccia de Migliacciaru. De très nombreux lots seront mis en jeu comme un lave-linge, un téléviseur LCD, des bijoux, ou encore un bon d'achat Thalassa Voyage. Une petite restauration est prévue sur place.



VALLE D'ALESANI : Soirée pulenta

Une soirée pulenta est organisée par l'association I Sgaiuffi Alisgianinchi à l'école intercommunale de la vallée d'Alesani, le vendredi 5 février 2010, à partir de 19 heures 30. Réservation souhaitée au 04 95 30 70 82 ou au 06 85 90 51 22.

CATERI : De nouveaux locaux pour l'agence postale

L'agence postale de Cateri reçoit désormais ses clients dans de nouveaux locaux. Les usagers devront désormais se rendre sur la place du monument où ils retrouveront les services proposés par la Poste.



LEVIE : Histoire de l'imprimerie au musée

Le musée de l'Alta Rocca vous propose une exposition dossier sur le thème : « Histoire de l'imprimerie corse des origines à 1914 ». Ce dossier est présenté par le musée de l'Alta Rocca et Vanessa Alberti avec la participation des Archives Départementales de la Corse et du musée Adecec de Cervione. L'exposition est visible depuis le 23 janvier et sera en place jusqu'au 20 février.

FOCE : Avis aux associations sportives

En raison des travaux d'électrification qui se déroulent actuellement au stade de Foce, les associations sportives sont informées de la suspension des activités nocturnes pendant une semaine. Les travaux prendront fin vraisemblablement début février et le stade pourra recevoir les associations dans de meilleures conditions.



SAINT-ANTOINE DE GHISONACCIA : Cave coopérative vinicole

L'assemblée générale ordinaire de la Cave coopérative vinicole de Saint-Antoine se tiendra le vendredi 5 février à 10 heures 30 au siège social. À l'ordre du jour seront inscrits rapport moral, lecture du bilan, rapport du commissaire aux comptes, approbation des comptes, affectation du résultat, renouvellement de 1/3 des administrateurs. Les rapports et les comptes peuvent être consultés au siège de la coopérative.

PIEDICORTE DI GAGGIO : Société de chasse

Le président de la société de chasse rappelle aux chasseurs de migrants, titulaires de la carte de membre ou d'invitation 2009-2010, de respecter les règles de sécurité et les accès fermés. Il est également demandé aux chasseurs de ramasser leurs cartouches et étuis pour la préservation de notre environnement, et de ne pas circuler en 4X4 sur la piste située sous le village.



ALATA : Stage de danse

Un stage de Bachata-Tango est proposé par l'association Salsa Rock passion le samedi 30 janvier de 14 heures à 17 heures à l'école primaire d'Alata-Pruno. On organise aussi une soirée dansante, proposée par l'association, avec une participation de 5 euros par personne à partir de 20 heures 30. Une contribution est demandée à chaque participant pour le buffet, aliments sucrés ou salés, boissons. Renseignements au 06 21 56 42 21.

POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Cim'Ale a fêté ses 20 ans et se projette sur le long terme

La présidence tournante instaurée au sein de l'association Cim'Ale vient de confier les rennes du club de parapente à Sébastien Olivi dans le sillon de son prédécesseur Dumè Micheli. Et comme un changement n'intervient jamais tout seul, le club s'est aussi vu doté de deux femmes qui vont assumer les tâches de trésorerie et de secrétariat, Laetitia Angeli et Michelle Fourié.



Le Président de Cim'Ale, Sébastien Olivi, entouré de Laetitia Angeli et Michelle Fourié

Voilà donc le nouveau visage du club de parapente cervionais, fort de ses vingt ans d'expérience et d'acquis. Cim'Ale est en effet le plus vieux club de Corse, et le plus important aussi. L'aventure commencée il y a plus de 20 ans se poursuit donc, avec le même engouement, et la même volonté de voir la Corse d'en haut.

A Cervioni, le spectacle ne surprend plus personne, mais on ne se lasse pas de voir le ciel de la Scupiccia se colorer des voiles de ces intrépides sportifs, amoureux de la nature prioritairement et avides de sensations fortes. La discipline leur en procure naturellement, le reste est question d'organisation et de structuration.



Sur le site de décollage d'A Scupiccia, l'activité de parapente est incessante, été comme hiver, seulement tributaire de conditions météo favorables

Le club Cim'Ale vient de se doter d'une nouvelle navette qui assure le transport jusqu'au site d'envol sur les hauteurs de Cervioni, et depuis le terrain d'atterrissage au lieu-dit E Piane. Terrain aimablement mis à disposition par son propriétaire Jean Raffalli, que les membres de Cim'Ale ne remercieront jamais assez pour son fidèle partenariat depuis plus de vingt ans !

La nouvelle équipe directrice a inscrit au chapitre des projets la rénovation du siège du club situé à Cervioni pour en faire un lieu d'accueil, d'information et de réunion. Un lieu qui sera aussi celui des échanges pour faire découvrir la pratique du parapente et susciter des vocations. L'équipe dirigeante du club entend affirmer sa vocation de sport loisirs à destination des locaux, plus que celle d'animation touristique, comme le confirme le président Sébastien Olivi : « Notre objectif est d'intéresser les locaux et d'en amener un maximum à la pratique. Nous sommes à la disposition des personnes intéressées pour les amener, avec les étapes d'initiation qui s'imposent, à faire du parapente. Pour cela nous disposons d'une pente école et de bi-places qui n'ont pas leur égal pour séduire. D'autant que notre club compte sept bi-placeurs confirmés ».

Autre priorité : continuer d'entretenir des relations solides avec les clubs de la région ajaccienne notamment, et d'organiser des réunions d'échange avec les voisins sardes. Sans oublier d'animer les deux autres sites de décollage gérés par le club cervionais à Tox et à Barrettali, sites reflétant une diversité de paysages qui va de paire avec l'hyper activité des membres de Cim'Ale, sur terre comme dans les airs ! Avec tout ce que cela suppose aussi de maîtrise et de contrôle de la discipline. Les oiseaux volants cervionais n'ont pas fini d'offrir leur part de rêve, que tout un chacun peut espérer voir se réaliser.

Pour en savoir plus, contacter le 06.76.03.53.19.

22^{ème} festival du cinéma

Du 6 au 13 février prochains, se tiendra le festival du cinéma italien de Bastia. Cette édition 2010 va permettre aux spectateurs de découvrir une vingtaine de films : de « *Divorso all'italiana* » (avec Marcello Mastroianni) à « *Italians* » (le dernier film avec Carlo Verdone) en passant par « *Vincere* » (sur la vie cachée du Duce), il y en aura pour tous les goûts. Originalité de cette année : c'est Stefania Sandrelli qui sera la Marraine de ce 22^{ème} Festival. L'occasion pour l'actrice de présenter son premier film en tant que réalisatrice (*Christine, Cristina*).

Dans l'Art en général et le septième Art en particulier, il est difficile d'allier succès populaire et succès d'estime. Depuis plus de vingt ans, le festival du cinéma italien de Bastia arrive à réaliser ce tour de force. Un beau défi qui va encore être relevé cette année par l'équipe du festival, soudée autour de Jean-Baptiste Croce et René Viale. Comme d'habitude beaucoup de personnalités du Cinéma Italien d'aujourd'hui seront présentes à Bastia comme Marco Risi, Giuseppe Piccioni, Ivano De Matteo, Veronica D'Agostino...

▷▷ Des farces de Carlo Verdone...

Pendant une semaine, le festival propose une sélection de films permettant de voir et revoir le meilleur du cinéma transalpin. Une programmation qui explique que, chaque année, plus de 16 000 spectateurs se pressent dans les salles obscures du cinéma Le Studio et du théâtre municipal. Douze films sont en compétition cette année sur la vingtaine présentée et les sujets évoqués sont multiples : de l'Histoire contemporaine avec « *Vincere* » de Marco Bellochio, de la comédie sentimentale avec « *Diverso da qui ?* », de la comédie dramatique avec « *Fortapàsc* » de Marco Risi, du rire avec la dernière comédie dans laquelle joue Carlo Verdone, « *Italians* » de Giovanni Veronese, du rire et des larmes aussi avec « *Solo un padre* ». Ce dernier film de Luca Lucini connaîtra-t-il le même succès que son avant-dernier film, « *Amore, bugie e calcetto* », qui avait obtenu le prix du jury et le prix du public en 2009 ? Ce qui est sûr, c'est que la compétition va être rude ! Et la tâche du jury n'en sera que plus ardue... Cette année, il sera composé de trois hommes et de deux femmes : Ghjacumu Thiers (écrivain, poète, professeur, directeur du centre culturel universitaire de Corse), Micheline Gardez (déléguée générale de l'association française des cinémas d'art et essai), Jean-Pierre Giudicelli (comédien, membre de la troupe du « *Teatrinu* »), Sandrine Garcia (membre du comité d'organisation du festival du film italien de Villerupt), Philippe Ortoli (universitaire, écrivain, critique de cinéma).

Mais le festival italien de Bastia ne se limite pas à présenter des films en compétition.

Car pour apprécier toute la richesse du cinéma italien, le festival n'oublie jamais de mettre un coup d'œil dans le rétroviseur : cette année, trois films seront projetés dans le cadre du cycle « *Ciné memoria* ». « *Divorso all'italiana* » de Pietro Germi, avec Marcello



Stefania Sandrelli sera la marraine de cette 22^{ème} édition et présentera son 1^{er} film comme réalisatrice

Mastroianni (1963) ; « *La ciociara* » avec Sophia Loren, de Vittorio de Sica et « *Senso* » du grand Luchino Visconti... Cette année, un film surprise va être présenté en hommage au grand réalisateur italien Mario Soldati (1906-1999).

Même si elle est un pôle attractif de la manifestation, la projection de films n'en est pas le seul. Le Festival offre un vaste panorama de la vie et de la culture italiennes.

Côté musique, le festival profite des soirées d'ouverture et de clôture pour faire la part belle aux sonorités italiennes. Lors de la cérémonie d'ouverture, un concert lyrique sera donné par l'ensemble de l'école «Kalliste Musique». La soprano Maryline Leonetti, le ténor Thomas Bronzini et le baryton Jean-Mathieu Alberghi interpréteront des airs d'opéras très connus. Ils seront accompagnés par Christine Vignoud à la flûte, Vivianne Loriaut-Damiani au piano et les chœurs de «l'Ecole Kalliste Musique». Pour la soirée de clôture, les festivaliers auront le plaisir d'écouter les plus célèbres chansons et mélodies italiennes. Se produiront à cette occasion les trois musiciens du groupe «Intimità», Thomas Bronzini, Eric Salvarelli et Jean-Pierre Motroni.

italien de Bastia



▷▷... à la Vespa, porte-drapeau de l'Italie !

Coté symbole, le festival a saisi l'occasion qui lui était offerte de mettre en lumière la célèbre Vespa. Symbole de l'Italie, elle est considérée comme la véritable image de marque de l'économie transalpine en général et romaine en particulier. Le « Vespa club des Savoie » qui comprend une quarantaine d'adhérents séjournera à Bastia pendant le festival italien. Patrice Fontaine, le président du « Vespa Club des Savoie », souligne que « c'est un plaisir de venir partager, sur l'île de beauté, sa passion pour le cinéma italien ». Et de conclure : « Pour les membres du club qui vont m'accompagner, c'est un rêve de venir en Corse faire de la vespa ». Un documentaire sur l'histoire de la Vespa sera projeté à cette occasion.

Côté échanges, deux débats sont organisés par l'association « Dante Aligheri » dans le cadre du festival. Le premier, avec Attilio Maggiulli, grand comédien italien, traitera du « Regard sur la Commedia dell'Arte ». Le second débat va mettre en émoi nos papilles avec Marika Galli, Docteur en langues et spécialiste de l'Italie; elle nous apportera son éclairage sur les « Mythes et l'histoire de la cuisine italienne, de la Renaissance à l'époque contemporaine ». Tout un programme...

Côté Littérature, comme tous les ans, la librairie « Album » présentera dans le péristyle du théâtre de nombreux livres sur le cinéma et la littérature italiens.

Alors, n'oubliez pas de changer d'heure : du 6 au 13 février, Bastia est à l'heure italienne !

En compétition

- «Italians» de **Giovanni Veronesi**
- «Diverso da chi ?» de **Umberto Carteni**
- «Giulia non esce la sera» de **Giuseppe Piccioni**
- «Fortapàsc» de **Marco Risi**
- «La bella gente» de **Ivano De Matteo**
- «Solo un padre» de **Luca Lucini**

«Si può fare» de **Giulio Manfredonia**

«Come Dio comanda» de **Gabriele Salvatores**

«La siciliana ribelle» de **Marco Amenta**

«Christine, Cristina» de **Stefania Sandrelli**

«Gli amici del bar Margherita» de **Pupi Avati**

«Uincere» de **Marco Bellocchio**



Hors compétition

- «Il papà di Giovanna» de **Pupi Avati**
- «La prima linea» de **Renato De Maria**
- «Il Grande Sogno» de **Michele Placido**

Ciné jeunesse

- «La freccia azzurra» de **Enzo d'Alo**
- «Lo Scopone scientifico» de **Luigi Comencini**
- «Ladri di biciclette» de **Vittorio De Sica**

Documentaire

- «Forever Vespa, storia di un mito italiano» de **Pippo Cappellano et Marina Cappabianca**



Ciné memoria

- «Divorzio all'italiana» de **Pietro Germi**
- «Senso» de **Luchino Visconti**
- «La Ciociara» de **Vittorio De Sica**

Hommage à Mario Soldati

Un film surprise sera présenté en hommage au grand réalisateur italien Mario Soldati (1906-1999)

NOTA BENE LE FESTIVAL SE DÉCENTRALISE DANS TOUTE LA CORSE

A l'instar des années précédentes, le Conseil Général de la Haute-Corse organise, dans le cadre du festival du cinéma italien, des projections décentralisées à destination des scolaires, à Abazzia, Furiani, Ile Rousse et Corte. L'animation de ces séances sera assurée par l'universitaire Jean-Claude Mirabella et Emmanuelle Vincentelli. A l'initiative de la CTC, plusieurs films seront également projetés à Porto-Vecchio et à Sartène.

L'or bleu en attendant le GALSI

Dans une précédente tribune libre datant du mois de mars 2009, Michel Luccioni exprimait son scepticisme quant à la réalisation du projet GALSI, sans cesse espéré, toujours renvoyé. Si, depuis, ledit projet a trouvé sa place au Journal Officiel, notre lecteur nous invite à nouveau à penser des solutions alternatives, en allant notamment voir du côté de l'hydraulique.

« **E**DF préconise l'accélération de la mise en chantier de la reconstruction à l'identique des centrales de **Lucciana**, du **Vazzio** ou autres, lesquelles continueraient à être alimentées au fuel lourd, avec tous les inconvénients qui en découlent. Il n'est qu'à constater la publicité faite à ces projets dans une plaquette distribuée au cours de l'enquête publique anticipant la réalisation de la centrale de **Lucciana** du mois de novembre 2009, plaquette où l'EDF vente des avantages pourtant discutables. Comment s'étonner d'une telle démarche dès lors qu'on apprend que des moteurs fonctionnant au fuel lourd, très polluants, prévus pour cette centrale, on déjà fait l'objet d'une précommande depuis trois ans auprès du constructeur MAN? »

Le GALSI, renvoyé aux calendes grecques, reste le fuel lourd dont personne ne veut: ni l'Assemblée Territoriale qui, en pre-



Antoine Luccioni

nant en compte les inquiétudes de la population, a décidé de s'opposer à son utilisation le 13 novembre 2009; ni, semble-t-il, le Ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, duquel j'ai retenu une déclaration dans le même sens.

Ne conviendrait-il pas de considérer que l'enquête publique de Lucciana, pour se prononcer sur la construction de la Centrale au fuel lourd, ne se justifie plus et doit être abandonnée, ceci en dépit de la gesticulation des tenants du projet qui s'obstinent à ne vouloir prendre en considération que leur avis, excluant l'examen d'autres solutions existantes tout à fait viables, très économiques et mieux accordées aux exigences écologiques ?

Les Corses attendent que l'on s'oriente vers ces autres solutions que l'EDF, en tant que producteur et distributeur d'énergie en position de monopole, fait semblant d'ignorer. Cette position de complet monopole pourrait être reconsidérée, au vu des lois énergétiques européennes sur la libre concurrence de la production, d'autant que des sociétés européennes sont prêtes à

participer à l'aménagement électrique de l'île en valorisant les énergies renouvelables telles que l'eau, le soleil ou le vent qui épargneraient à la Corse le recours au fuel lourd auquel semble se résoudre EDF.

Mais soyons sérieux et honnêtes, n'éluons pas la question : les énergies renouvelables naturelles dont la Corse est abondamment pourvue, sont-elles effectivement suffisantes pour satisfaire ses besoins en énergie ? La réponse des spécialistes est affirmative : notamment celle de Christian Cristofori, chercheur dans le domaine des énergies et directeur de l'IUT à l'Université de Corte. Celui-ci a longuement étayé son argu-

« *PRÉSENTES EN CORSE, LES ÉNERGIES RENOUVELABLES NE SONT PAS INTÉGRÉES AUTANT QU'IL LE FAUDRAIT À NOTRE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE.* »

ANTOINE LUCCIONI

mentation en la matière lors d'une conférence prononcée à l'Université de Corte au mois de février 2009.

Présentes en Corse, les énergies renouvelables ne sont pas intégrées autant qu'il le faudrait à notre programme énergétique, bien qu'elles soient tout à fait exploitables sans nécessiter de lourds investissements et sans nuire à la qualité de l'environnement. Elles sont globalement plus rentables que le fuel.

On objecte, pour en décourager l'exploitation, leur intermittence. Comme dirait Lapalisse, «le soleil ne brille pas la nuit», le vent ne souffle pas d'une manière constante et les cours d'eau sont d'un moindre débit durant l'été. A cela, l'ingénieur Joseph Paoli, chef du Département des Grands Ouvrages de l'Office Hydraulique de Corse et membre de la Société Hydrotechnique de France, a apporté une solution en recommandant la mise en œuvre de STEP (stations de transfert par énergie de pompage). Cet ingénieur très compétent a souvent exposé en Corse cette technique qu'il a abordée dans de nombreuses publications à l'étranger, auxquelles on peut utilement se référer. Il serait grand temps d'envisager sérieusement sa mise en œuvre notamment par le confortement des ouvrages hydro-électriques d'EDF existants ou ceux de la Collectivité Territoriale à venir.

En effet, ce procédé permet de stocker l'énergie au meilleur moment de la journée et à moindre prix par l'utilisation d'autres énergies renouvelables, lorsqu'elles sont disponibles.

Il consiste à relever l'eau d'un ouvrage bas vers un ouvrage haut et ensuite de la turbiner aux heures de pointe. L'eau circulant, en circuit fermé, n'est pas rejetée à la mer et les stockages dans les réserves seront utilisés pour l'agriculture, l'industrie, la distribution d'eau potable et l'exportation.

Avec les câbles existants, d'une puissance de 150 MW et toutes ces énergies renouvelables, on pourrait se passer, en attendant le GALSI, du fuel lourd.

En conclusion, j'exhorte une fois de plus tous les responsables auxquels il revient de se prononcer sur les choix à faire en ce domaine, d'examiner sans a priori et sérieusement, ces solutions d'avenir, au moment où s'élaborent, à l'approche des élections territoriales, les programmes électoraux qui détermineront l'avenir de la Corse.»

22

CORSE ELECTRO CLIM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7500 euros
Siège : 10, Bis rue Pascal Paoli
Ficabruna - 20620 Biguglia (Haute-Corse)
447 511 908 RCS Bastia

D'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 26 décembre 2009, il résulte que :

- Le capital social a été augmenté d'une somme de quinze mille (15.000) euros, pour être porté de sept mille cinq cents (7500) euros à vingt-deux mille cinq cents euros (22.500) euros, par la création de cent cinquante (150) parts nouvelles entièrement souscrites et libérées en numéraire. L'assemblée a constaté la réalisation de cette augmentation de capital. En conséquence, les articles 8-apports et 9-capital social des statuts ont été modifiés de la manière suivante :

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à la somme de vingt-deux mille cinq cents (22.500) euros.

Il est divisé en 225 parts sociales de 100.00 chacune, toutes de mêmes catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique. L'associé unique a de même adopté la modification suivante :

Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 26 décembre 2009 à l'activité de : "Tous travaux de plomberie de même que l'achat et la vente de matériels nécessaires à cette activité".

L'article 2 (objet social) des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

16

SAINTE CECILE

SARL au capital de 170.000 euros
Siège : Lieu-dit Finosello
Boulevard Louis Campi
20090 Ajaccio
491 656 468 RCS Ajaccio

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 janvier 2010, les associés ont décidé :

- de nommer à compter du même jour, en qualité de co-gérant associé pour une durée indéterminée, Monsieur Toussaint Balbi, demeurant à Bastia (Haute-Corse), Résidence Palais de Justice ;
- de modifier l'article 3.1 des statuts.

19

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET RENOVATION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 14.000 euros
Siège : Lieu-dit Petrelle
Immeuble U Libecciu - RN 193
20620 Biguglia (Haute-Corse)
RCS Bastia : B 450 618 038

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22.01.2010, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22.01.2010. et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M. Mario Aiello, demeurant, 258, Le Bevinco, 20620 Biguglia, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez M. Mario Aiello, 258, Le Bevinco, 20620 Biguglia, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,

18

SCP LEANDRI - RUEL CRESCENZI - BARTOLI POLIDORI

Société Civile Professionnelle d'Infirmiers
Capital : 180 euros
Siège : Avenue Colonel Colonna d'Ornano
Local 21 - Ajaccio (Corse du Sud)
RCS Ajaccio : D 478 606 627

Suivant délibération du 1er janvier 2010, enregistrée à Ajaccio, RD le 22 janvier 2010, bordereau n°2010/54, case n°2, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé d'augmenter le capital social de 60 euros, pour le porter de 120 euros à 180 euros, par voie de création de 4 parts sociales nouvelles intégralement libérées en numéraire et d'entrée de nouveaux associés, de modifier la raison sociale en "SCP LEANDRI - RUEL - CRESCENZI - BARTOLI - POLIDORI, Société Civile Professionnelle d'Infirmiers", et de modifier corrélativement les statuts.

Pour avis,
La gérance.

10

SELARL OUALID-PAGNETTI

Avocats
Le Clos de la Cristole
Avignon - 84147 Montfavet

SOCIÉTÉ INSULAIRE CINEMATOGRAPHIQUE LE REGENT

En liquidation amiable
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7653 euros
Siège : 5, bis rue César Campinchi
20200 Bastia
RCS Bastia : 495 720 229
N° Gestion : 1957 B 00022

Suivant AGE du 28/12/2009, les associés de la SARL Société Insulaire Cinématographique Le Régent ont décidé à l'unanimité de :

- dissoudre amiablement la société par anticipation à compter du même jour ;
- fixer le siège de la liquidation à Santa Maria di Lota (20200), 28, route de la Corniche.
- nommer en qualité de liquidateur, M. Bernard Rebouilleau, demeurant à Santa Maria di Lota (20200), 28, route de la Corniche.
Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du TC de Bastia.

Pour extrait, le liquidateur.

08

AG HOLDING

SARL au capital de 10.000 euros
Siège : Lieu-dit Ogliastrello
Route de Monticello
20220 Monticello
502 242 936 RCS Bastia

L'AGE du 31 décembre 2009, a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 500.000 euros, constitué d'apports en nature, pour le porter ainsi à 510.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bastia.

11

LILIMARIA

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8000 euros
Siège : 3, rue Jean Casale
20200 Bastia
493 304 174 RCS Bastia

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 11/01/2010 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11/01/2010 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alfonsi, demeurant Lieu-dit Ercicia, 20253 Patrimonio, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la Loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit Ercicia, 20253 Patrimonio. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

04

CF AUTOS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 75.000,00 euros
Siège : Bastia (20600)
Immeuble Arcole - Rue Santa Madalena
N° 501 261 317 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 22 janvier 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la rue Santa Madalena, Immeuble Arcole, 20600 Bastia, à **RN 193 - Lieu-dit Arsillone, 20600 Furiani**, ce à compter du 1er février 2010 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La gérance,

02

CODA

S.A.R.L. en liquidation
Au capital de 7622.45 euros
Siège social : Impasse Les Cyclamens
20600 Furiani - 412 050 494 RCS Bastia

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 29/12/2009, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BASTIA.

Pour avis, le liquidateur

01

CODA

S.A.R.L. en liquidation
Au capital de 7622.45 euros
Siège social : Impasse Les Cyclamens
20600 Furiani - 412 050 494 RCS Bastia

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20/10/2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/10/2009 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de Liquidateur de la Société, pour la durée de la liquidation, Mme Annie ARNOUX demeurant à FURIANI (20600) Impasse Les Cyclamens et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à FURIANI (20600) Impasse Les Cyclamens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le Liquidateur,

20

RESILIATION DE LOCATION GERANCE

Par acte sous seing privé en date à Propriano, du 11 janvier 2010, enregistré à Sartène le 13 janvier 2010, la location gérance de la branche d'activité de "station-service", de son fonds de commerce sis et exploitée (20110) Propriano, route de la Corniche, consentie par la Société INSULAIRE DE DIFFUSION AUTOMOBILE, SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est à Propriano (20110), Route de la Corniche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le n° 384 650 883, à la Société JLV, SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est à Propriano, (20110), Avenue Napoléon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro 422 927 806 est résiliée à compter du 11 janvier 2010.

Pour avis,

12

AVIS DE REQUÊTE AUX FINS DE CHANGEMENT DE NOM

Monsieur KIESER Jean-Claude, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de KIESER à celui de RIOLACCI.

La présente publication est faite conformément à la Loi.

Fait à Bastia le 08 janvier 2010.

05

GALERIES BASTIAISES

SAS au capital de 7.000 euros
Siège : 1, rue Napoléon - 20200 Bastia
RCS Bastia : N°B 320 476 583

Suivant AGE du 30 octobre 2009, il a été décidé à compter de ce jour de diminuer le capital social de 30.000 euros, pour le porter à 7000 euros. Cette diminution se fait par une diminution de la valeur nominale des actions qui passe de 82,222 euros à 15,555 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de 37.000 euros

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de 7000 euros. Formalités au Greffe du TC de Bastia

Pour avis,

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
GIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



REPUBLICQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE HAUTE CORSE
 ARRONDISSEMENT DE BASTIA
 CANTON DE BORGIO

COMMUNE DE BORGIO

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 DECEMBRE 2009

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	23

Date de convocation :
23 décembre 2009

Date d'affichage :
30 décembre 2009

OBJET DE LA DELIBERATION :

APPROBATION DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU POS

LE MAIRE,

L'an deux mil neuf
et le trente décembre

à 14 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BORGIO, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Anne Marie ANTONIOTTI épouse NATALI, Maire.

PRESENTS : FRANCHI Jean Roch, PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, LAMBERTI Ange, PASQUALINI Pierre Antoine, BELGODERE épouse VITTORI Charlotte, BATAZZI épouse ALBERTINI Christiane, MARIOTTI épouse GARIBALDI Augustine, COSTA épouse RAO Gracieuse, OTTAVIANI Ambroise Simon, BLANQUIER Martine Renée, ROGLIANO Marie Sabine, PASQUALINI Alain, GUELFUCCI Isabelle Marcelle, CAMPO Yannick, BALDINI Joseph, BERNARDI Don Pierre, LECA épouse LIPPINI Françoise.

POUVOIRS : CAPIA Antoine Marie à PASQUALI Gabriel Michel Raphaël, MATTEI Jean Baptiste René à LAMBERTI Ange, EXIGA épouse REGINENSI Marthe Monique à BELGODERE épouse VITTORI Charlotte Dominique, AMBROSI Chantal Jeanne à CAMPO Yannick, BALESTRI Jean Paul à PASQUALINI Pierre Antoine, POGGIOLI épouse STEFANI Pascale à FRANCHI Jean Roch.

ABSENTS : ANTONIOTTI épouse NATALI Anne Marie, VINCIGUERRA Eugène Olivier, ANTONIOTTI Anne Marie, PAOLI épouse CONTE Josette, ANTONIOTTI Dominique, DOMINICI épouse POLI Anne Françoise Paule.

Un scrutin a eu lieu, Monsieur FRANCHI Jean Roch a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Constatant le retrait exécutoire de la délibération du 19 novembre 2008 concernant la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS), pour la réalisation d'un pôle de centralité sur la Marana.

Constatant l'absence de Mme NATALI Anne-Marie, Maire de la commune et des élus DOMINICI Anne, ANTONIOTTI Dominique et ANTONIOTTI Anne-Marie.

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération du 7 mai 1993 ayant approuvé le Plan d'Occupation des Sols partiel du cordon littoral,

Vu la délibération en date du 2 avril 2008 qui prescrivait la procédure de Révision Simplifiée du Plan d'Occupation des Sols pour la réalisation d'un pôle de centralité sur la Marana,

Vu l'arrêté Municipal en date du 24 juin 2008 prescrivant l'enquête publique pour la Révision Simplifiée du Plan d'Occupation des Sols tenue du 17 juillet au 18 août 2008 inclus,

Entendu le rapport du Commissaire-Enquêteur, les conclusions du rapport d'enquête ayant été remis aux conseillers avec la convocation de séance le rapport dans son intégralité est lui consultable en Mairie depuis le 8 octobre 2008.

Entendu l'avis du Commissaire-Enquêteur qui émet un avis favorable sous condition que soient pris en compte les réserves suivantes :

- la cession du reste du site au Conservatoire du Littoral,
- la mise en place des mesures de sauvegarde et de protection préconisées lors de la phase de chantier contre toute atteinte à la sensibilité environnementale de l'écosystème,
- l'élaboration du remblai permettant la révision du PPR Inondation,
- le respect des engagements en matière d'application stricte des règles issues de l'application de la Loi Littoral,

Entendu et approuvé par le Conseil Municipal le bilan de la Concertation Publique tenue tout au long de la procédure,

Entendu les actualisations de forme du dossier, notamment le rapport de présentation.

Considérant que la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal est prêt à être approuvée conformément aux articles L.123-10, L.123-13 et L.123-19 du Code de l'Urbanisme ;

Le Conseil Municipal délibère et :

Décide d'approuver la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols telle qu'elle est annexée à la présente.

Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R.123-25 du Code de l'Urbanisme d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal,

Dit que, conformément à l'article L.123-10 du Code de l'Urbanisme, la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols est tenue à la disposition du public en Mairie de Borgo ainsi qu'à la Préfecture de Haute-Corse.

Dit que la présente délibération sera exécutoire :

- dès réception par le Préfet sis celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter à la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols ou dans le cas contraire à dater de la prise en compte de ces modifications ;
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

Fait et délibéré les jours, moi et an que dessus,
 Ont signé au Registre tous les membres présents ou représentés.

SCP "Patrick FOUQUET
Béatrice DOMINICI
Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI'
 Notaires Associés
 20200 Ville de Pietrabugno (Haute-Corse)
 Toga - Immeuble "Le Napoléon"

Acte de Me Béatrice Dominici, notaire à Ville de Pietrabugno, en date du 18 janvier 2010, enregistré au Service des Impôts de Bastia le 19 janvier 2010, bordereau n°2010/34, case n°01, contenant : **LOCATION-GERANCE BRANCHE DE FONDS DE COMMERCE :**

Par : Mme Antonelli Marie Antoinette, demeurant à Lucciana, (Haute-Corse), Crucetta. Divorcée en uniques noces de M. Giuseppe Charles Jean Pasquin.

Au profit de : La Société dénommée AGC, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5000,00 euros, ayant son siège social à 20290 Lucciana, RN 193, Crucetta, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 519 069 462.

De la branche de Station-Service dénommée "STATION TOTAL" dépendant du fonds de commerce complémentaire de station-service, débit de boissons de 4ème catégorie exploité à Lucciana (Haute-Corse), au Lieu-dit Crucetta.

Pour une durée ferme de trois années consécutives qui commenceront à courir rétroactivement le 10 décembre 2009 pour finir le 9 décembre 2012.

Renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété, ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication, Le Notaire.

Aux termes d'une délibération en date du 20 janvier 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

* de remplacer à compter du 20 janvier 2010, la dénomination sociale "BÂTIMENT ENTRETIEN SERVICES" par "APRILE", et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

* d'étendre l'objet social aux activités de :

- plantation, les soins et l'entretien de parcs et jardins pour :
- bâtiments d'habitations privés et publics,
- bâtiments publics et semi-publics,
- terrains municipaux (parcs, espaces verts cimetières etc...)
- espaces bordant les voies de communications bâtiment industriels et commerciaux.

* Plantation, les soins et l'entretien de verdure pour :

- bâtiments (jardins en terrasses, verdure en façade),
- terrains de sport, terrains de jeu, pelouses pour bords de soleil et autres parcs récréatifs,
- eaux stagnantes et courantes (bassins, marécages, étangs, piscines, fossés, cours d'eau, installations d'épandage).

* les plantations pour la protection contre le bruit, le vent, l'érosion, la visibilité et l'éblouissement,

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

* de transférer le siège social de Les Terrasses du Macchione, Bât. B, 20600 Bastia, au, **Résidence du Cap, Bât. B, 20200 Ville di Pietrabugno**, à compter du 20 janvier 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 444 353 924 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,

GIE "TAXIS AEROPORT"

Groupement d'Intérêts Economiques
Siège : Aéroport de Bastia Poretta
20290 Lucciana
Siret : 48042045400013

AVIS DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2009, les membres du Groupement ont décidé la dissolution anticipée du Groupement d'Intérêts Economiques "TAXIS AEROPORT", à compter du 31/12/2009 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Daniel Vinard, demeurant Canale di Verde, 20230 Canale di Verde, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture du groupement.

Le siège de la liquidation est fixé à Lucciana, Aéroport de Bastia-Poretta, 20290.

RCS : 480420454.

Pour avis, le liquidateur.

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce n°6298, parue dans l'Informateur Corse le 22/01/2010, concernant la création de la SARL CALA.

Il convenait de lire :

Siège social : Favone, 20135 Conca
Et non pas : Favone, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio

Il convenait de lire également :

Objet : La prise en location gérance d'un hôtel restaurant.

Et non pas : La prise en location et gestion d'un complexe touristique et d'un hôtel restaurant.

Gérance : Mme Pieri Carine épouse Lescombes, née le 11/01/1978 à Bastia, (2B), demeurant, Favone, 20135 Conca, de nationalité française, est nommée gérante pour une durée illimitée.

Et non pas : Mme Pieri Carine épouse Lescombes, née le 11/01/1978 à Bastia, (2B), demeurant, Favone, 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio, de nationalité française, est nommée gérante pour une durée illimitée.

Le reste demeure sans changement.

Pour avis,

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 janvier 2010, la SARL VENIQUI, au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social à Favone, 20135 Conca, immatriculée au RCS Ajaccio, sous le n° 047 020 284, a donné en location gérance à :

La SARL CALA, au capital de 8000 euros, ayant son siège social à Favone, 20135 Conca, en cours d'immatriculation au RCS Ajaccio.

Un fonds de commerce d'hôtel restaurant, exploité à Favone, 20135 Conca. Le présent contrat est consenti pour une durée de 9 années à compter du 18 janvier 2010, pour se terminer le 17 janvier 2019.

Pour unique insertion,
Le locataire-gérant.

L'ACEF de Corse du Sud (Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et agents du Service Public), informe ses adhérents d'une assemblée générale ordinaire qui sera suivie d'un Conseil d'Administration.

Celle-ci aura lieu le vendredi 12 février 2010 à 10h30, à la Banque Populaire Provençale & Corse, Agence IMPERIAL, 17, Cours Jean Nicoli, 20000 Ajaccio. Elle aura pour ordre du jour, le rapport moral 2009, l'approbation des comptes 2009, le projet de fusion des ACEF de Haute-Corse et de Corse du Sud.

COMMUNE DE SOTTA

Hôtel de ville, 20146 SOTTA.
Tél : 04.95.71.20.75 - Fax : 04.95.71.23.97
courriel : mairie.sotta@wanadoo.fr.

Article 133 : liste des marchés conclus en 2009 en application de l'arrêté du 26.12.2007.

Marchés de travaux :

De 50 000 à 89 999 euros HT :

- Restauration Eglise de Chéra, Lot 2 : Charpente - 08.2009 - SARL PIACENTINI (20600).

De 90.000 à 132.999 euros HT :

- Restauration Eglise de Chéra, Lot 1 : Maçonnerie - 08.2009 - SARL PIACENTINI (20600).

Marchés de fournitures :

De 4 000 à 19 999 euros HT :

- Informatisation des services de la Mairie - 04.2009 - AZERTY (20114) ;

- Climatisation services Mairie - 05.2009 - Jean-Pierre PILERI (20146) ;

- Acquisition d'un tracteur équipé - 10-2009 - SOCODIMAT (20240).

Marchés de services :

De 4 000 à 19 999 euros HT :

- Assurance multirisques commune et auto - 07.2009 - AXA (20137) ;

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25.01.2010.

COMMUNE DE LA PORTA**AVIS D'ARRÊTÉ DU PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire a arrêté le Plan de zonage de l'assainissement des eaux usées domestiques sur le territoire de la commune de La Porta, en date du 11/01/2010.

Le Plan de zonage assainissement communal est consultable en Mairie de La Porta, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Fait à La Porta,
Le 26/01/2010,
Mme le Maire.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 27 janvier 2010, il a été constitué une S.A.S.U régie par les lois en vigueur présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Objet : "La vente en gros et au détail, la fabrication, l'importation, l'exportation, sous toutes ses formes de tous objets de confection pour hommes, femmes et enfants, vêtements, textiles en tous genres, chaussures, bonneterie, lingerie, maroquinerie, tous articles de cuirs, tous articles et accessoires de mode et de parure".

Dénomination : SENIC

Enseigne commerciale : TOUT COMPTE FAIT

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Siège : Espace Tamburini, RN 193, 20600 Bastia

Capital : 5000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros et libérés intégralement et constitués par des apports en numéraire

Président : Mme Sandrine Lamberti, demeurant Domaine Nausicaa, Lido de la Marana, 20290 Borgo

Immatriculation de la société : RCS Bastia

L'ACEF de Haute-Corse (Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et agents du Service Public), informe ses adhérents d'une assemblée générale ordinaire qui sera suivie d'un Conseil d'Administration. Celle-ci aura lieu le jeudi 11 février 2010 à 10h30, à la Banque Populaire Provençale & Corse, Agence CONCORDE, Av. de la Libération, Lupino, 20600 Bastia. Elle aura pour ordre du jour, le rapport moral 2009, l'approbation des comptes 2009, le projet de fusion des ACEF de Haute-Corse et de Corse du Sud.

**INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE
FAX : 04 95 32 02 38**

**Me Marie-Paule
DIONISI-NAUDIN**

Avocat
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Par courrier en date du 16 novembre 2009, Mme Lydie Romani, épouse Perigot, co-gérante de la SCI VILLA LUIGGI, au capital de 299.250 euros, dont le siège social est 10 et 10 bis, Bd du Général Giraud, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 393 052 519, a informé la Société de sa démission de ses fonctions de co-gérante à compter du 16 novembre 2009. Aucun nouveau co-gérant n'a été nommé en remplacement. Conformément à l'article 17 des statuts, cette démission n'entraîne pas de modification statutaire. Mention sera faite au RCS de Bastia.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée dénommée "RÔTISSERIE DESIGN GOURMET", au capital de 300 euros, d'une durée de 99 ans, dont le siège social est 3, rue Chanoine Colombani, 20200 Bastia, dont l'objet social est toutes activités en matière de pâtisserie, d'achat et de vente de produits de courte moyenne et longue conservation, dont le gérant est Monsieur Antoine Patrick Caestecker, domicilié, Le Bastio, 20600 Furiani, et qui sera immatriculé au RCS de Bastia.

"CLINIQUE D'ORTHODONTIE, SARL au capital de 10.000 euros, siège social : 2, Domaine de Cala Rossa, 20137 Lecci, RCS Ajaccio : B 512 842 964. Aux termes du PV d'AGE du 16/12/2009, il résulte que le capital a été augmenté en numéraire de 10.000 euros, pour être porté à 20.000 euros".

**Me Marie-Paule
DIONISI-NAUDIN**

Avocat
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Par AGE en date du 11 janvier 2010, les associés de la Société MEDITERRANEE COURTAGE, SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège est à Bastia (20200) Centre Commercial Le Polygone, (RCS Bastia : 391 711 843), ont décidé de nommer Monsieur Jean-Philippe Mariani, demeurant, Bd Danesi, à Bastia (20200), en qualité de gérant à compter du même jour et pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Antoine Mariani. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Group F-A Consulting

SARL : 1500 euros
Caru Mariano - 20117 Cauro

Avis est donné de la constitution suivant acte sous seing privé du 11 janvier 2010 d'une SARL sus-dénommée présentant les caractéristiques suivantes : **Objet :** Audit, conseil et accompagnement de toutes personnes morales ou physiques dans la création, l'organisation, l'animation et la structuration d'infrastructures sportives, accompagnement dans le déroulement de carrières de tout sportif ou ancien sportif, entraîneur, dirigeant sportif ou de tout intervenant dans le milieu sportif - **Durée :** 99 ans - **Capital :** 1500 euros, 150 parts de 10 euros - **Gérante :** Mme Marie-Antoinette Papini, Caru Mariano, 20117 Cauro. La société sera immatriculée au RCS Ajaccio.

"SNEH U PARADISU"

SARL au capital de 7622,45 euros
Siège : Grosseto Prugna
20166 Porticcio

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 janvier 2010, à Grosseto Prugna, 20166 Porticcio (Corse du Sud), les associés ont nommé gérant pour une durée illimitée, Monsieur Ettore Charles, né le 15 février 1933 à Frasseto (2A), demeurant Grosseto Prugna, 20166 Porticcio, (Corse du Sud), qui accepte ses fonctions, en remplacement de Monsieur Fernand Serfati, démissionnaire. La modification sera enregistrée au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

La gérance,

GALERIES BASTIAISES

SA transformée en SAS
Au capital de 37.000 euros
Siège : 1, rue Napoléon - 20200 Bastia
RCS Bastia : N°B 320 476 583

Suivant AGO du 20 mars 2009, il a été décidé à compter de ce jour et pour une durée de deux ans de nommer comme administrateur Mme Léonelli Corinne, demeurant, 1, rue Napoléon, à Bastia. Suivant une délibération du Conseil d'Administration du 20 mars 2009, il a été décidé de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration, à compter de ce jour, et pour une durée d'une année en remplacement de Monsieur Léonelli Marius, décédé, Monsieur Leonelli Michaël, demeurant, Résidence du Parc, Avenue de la Libération à Bastia. Formalités au Greffe du TC de Bastia.

Pour avis,

**L'INFORMATEUR CORSE
TEL : 04 95 32 04 40**

MR CITOLLEUX

Avocat au Barreau de Bastia
Rés. Clos Les Oliviers Bt. A
20220 L'Île-Rousse

Tél : 04 95 44 46 68 - Fax : 04 95 44 46 53

SARL MEDIASAT & MUSIC 2B

Capital : 20.000 euros (nouveau)
Siège : (nouveau) : Résidence Caroline,
Avenue Christophe Colomb
20260 Calvi
Immatriculée au RCS de Bastia
sous le numéro B 497 886 234

**CHANGEMENT
DE SIEGE SOCIAL****AUGMENTATION DE CAPITAL**

Par PV d'AGE des associés en date du 30/12/2009, enregistré à Bastia le 26/01/2010, bord. 2010/54, case 5, il a été modifié à effet au 1er janvier 2010 :

1°) **L'article 4 des statuts ainsi qu'il suit :**

Le siège social est fixé à : Résidence Caroline, Avenue Christophe Colomb, 20260 Calvi

2°) **L'article 6 des statuts ainsi qu'il suit :**

Lors de l'augmentation de capital votée en AGE du 30/12/2009 il a été fait apport à la société de 16.000 euros à titre d'augmentation de capital (400 parts de 40 euros chacune) et de 38.000 euros à titre de prime d'émission, soit au total un apport de 40.000 euros. Lesquelles sommes ont été libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles.

Le reste de l'article reste inchangé.

3°) **L'article 7 des statuts ainsi qu'il suit :**

Le capital est ainsi fixé à 20.000 euros, et divisé en 500 parts de 40 euros chacune, avec répartition par associé nom du nouvel associé.

Les modifications seront effectuées au RCS de Bastia.

Le gérant,

Office de Promotion de CAVALLO

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 76.000 euros
Siège : Ile de Cavallo
Bonifacio (Corse du Sud)
RCS Ajaccio : B 338 083 470

Suivant délibérations du 31 décembre 2009, l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des associés a décidé de nommer aux fonctions de gérant, sans détermination de durée à compter du 1er janvier 2010, en remplacement de Mme Cappa Giuseppina, démissionnaire, au 31 décembre 2009, Monsieur Bertucci Vincenzo, demeurant à Rome (Italie) Via Emilio de Cavalieri, n°12.

Pour avis,
Le gérant.

SARL BORGIO ELECTRICITE

RCS Bastia : 411 896 475

L'assemblée générale extraordinaire du 01.01.2010 a voté à l'unanimité la résolution suivante :

- A compter du 01/01/2010 Monsieur Ceccarelli Laurent, né le 26.03.1984 à Bastia (Haute-Corse), demeurant Lieu-dit Sanguignolo, 20290 Borgo est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Il remplace Monsieur Ceccarelli Robert, démissionnaire pour raisons personnelles.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, la gérance.

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES
CULTURELLES DE CORSE****AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché :**
Direction régionale des affaires culturelles de Corse
1 chemin de la Piétrina
BP 301 - 20181 AJACCIO CEDEX 01
- 2. Personne responsable du marché :** le directeur régional des affaires culturelles
- 3. Mode de passation :** procédure adaptée (art. 28 du CMP)
- 4. Objet du marché :** Contrat de maintenance annuelle des toitures de la Chapelle impériale d'Ajaccio
- 5. Renseignements techniques et administratifs :**
Contacter Aurélie Harnéquaux - DRAC de Corse - 04 95 51 52 15
- 6. Critères d'attribution :** Méthodologie - Prix
- 7. Date limite de réception des offres :** 16 février 2010
- 8. Date d'envoi du présent avis :** 27 janvier 2010

FABHIN

Société Civile
Au capital de 1000,00 euros
Siège : Rue Laurent Casanova
Imm. Pouillon Bât. C
20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 01/01/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : FABHIN

Siège : Rue Laurent Casanova, Imm. Pouillon, Bât. C, 20200 Bastia

Objet : L'acquisition en vue de leur location d'immeubles

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Fabrice Franchi, demeurant, 119, route de la Corniche, 20200 Miomo ;

Mme Sandra Franchi, demeurant, 119, route de la Corniche, 20200 Miomo.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

La gérance,

SARL SEPA

Sise RN 193 - Ceppa - 20620 Biguglia
N° Siret : 48237269500015

Au terme d'une délibération en date du 31 décembre 2009, il a été décidé d'accepter la démission de la gérante, Mme Fratani Michèle, à compter du 31 décembre 2009 et la nomination d'un nouveau gérant, Monsieur Bronzini de Caraffa Marc, né le 11 avril 1946 à Bastia, demeurant Villa Ange Pierre, Miomo, 20200 Bastia, à compter du 1er janvier 2010. Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, le gérant.

ALTIDIS SARL

SARL au capital de 50.000 euros
En liquidation
Siège de la liquidation : 8, rue d'Annel
60280 Clairoux
440 482 651 RCS Ajaccio

L'AGE du 30/12/2009 a approuvé les comptes 2009, réparti le solde de liquidation et prononcé la dissolution de la société.

KALISOLE

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 30.000 euros
Siège : Ajaccio 20000 (Corse du Sud)
Route d'Alata - Lieu-dit San Biagiolo

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte SSP en date à Ajaccio du 27 janvier 2010, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : KALISOLE

Siège : Ajaccio (20000) (Corse du Sud), Route d'Alata, Lieu-dit San Biagiolo

Objet : La société a pour objet tous travaux de second oeuvre du bâtiment et notamment fabrication et mise en oeuvre d'isolant phonique et thermique.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Transmission de parts : Les transmissions de parts sont soumises à l'agrément prévu à l'article 10 des statuts

Capital : 30.000 euros divisé en 3000 parts de 10 euros chacune, entièrement libéré

Apports : Exclusivement en numéraire

Gérance : Est nommé premier gérant de la société pour une durée illimitée, Monsieur Serge Santunione, demeurant à Ajaccio (Corse du Sud), 16, Boulevard Pascal Rossini, Résidence La Closerie La société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

SCA MUVRINI GESTION

SCA au capital de 38.112,25 euros
Siège : Résidence Empereur
4, rue Impératrice Eugénie - 20200 Bastia
RCS Bastia : B 411 773 245 0013
NAF : 6820 B

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1/09/2009, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice qui sera désormais le 31 décembre. L'article 34 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le gérant.

L'INFORMATEUR CORSE

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

TEL : 04 95 32 89 92

Maître Marthe POGGI, Notaire, agissant en qualité de membre de la Société
**"Maître Marthe POGGI,
Notaire Associé"**

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à Bastia (Haute-Corse), 39, Boulevard Paoli

Acte de Marthe Poggi, notaire à Bastia en date du 22 janvier 2010, enregistré au service des impôts de CDI de Bastia, Quartier Recipello, le 26 janvier 2010, bordereau n°2010/58, case n°1, contenant :
CESSION DE FONDS DE COMMERCE :

Par :
1°/ Mme Proscédie Laurence Albertini, épouse Casella, demeurant à Bastia (Haute-Corse), Villa Anna, Quartier Paratojo, 20200. Née à Bastia (Haute-Corse), le 02 décembre 1937.

2°/ Mme Françoise Albertini, demeurant à Bastia (Haute-Corse), Villa Muraccioli, Macchione, 20200. Née à Bastia (Haute-Corse), le 21 janvier 1941.

3°/ Mme Suzanne Amadé Victorie Albertini, demeurant à Garanza (Haute-Corse), San Damiano, 20213. Née à Bastia (Haute-Corse), le 30 août 1944.

4°/ Mme Josette Lucie Albertini, demeurant à Bastia (Haute-Corse), 4, Place Vincetti, 20200. Née à Bastia (Haute-Corse), le 09 mai 1947.

5°/ Mme Pierrette Toussainte Albertini épouse Firroloni, demeurant à Bastia (Haute-Corse), Résidence Palais de Justice, 20200. Née à Bastia (Haute-Corse), le 17 juillet 1950.

A la Société à Responsabilité Limitée dénommée "JO & JO", au capital de 10.000 euros, ayant son siège social à Bastia (Haute-Corse), 22, rue César Campinchi, entrée de l'ancienne poste, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia (Haute-Corse), sous le numéro 501 365 415.

D'un fonds de commerce :
Sur la commune de Bastia (Haute-Corse).

Un fonds de commerce de restauration-débit de boissons 4ème catégorie, connu sous l'enseigne "Restaurant Antoine", sis et exploité à Bastia (Haute-Corse), 14, Place Vincetti, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia (Haute-Corse), sous le numéro 410 438 790.

Pour lequel Mme Suzanne Amadé Victorie Albertini, est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 410 438 899.

Ce fonds comprend :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés ;
- L'usage des locaux dans lesquels le fonds sus désigné est exploité ;
- Le droit à la ligne téléphonique ;
- Le bénéfice de la licence de grande restauration et de débit de boissons de 4ème catégorie dite "licence IV", attaché au fonds ;
- A l'exclusion de toutes marchandises ;

Prix : Quarante mille euros (40.000,00 euros).

Entrée en jouissance : 22 janvier 2010
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

Pour insertion, Le Notaire.

F.J.F. DIFFUSION

SARL au capital de 8.100 euros
Siège social : Zone Artisanale du Stiletto,
Espace Stiletto Luciani
20090 AJACCIO
RCS AJACCIO 434 562 880

Aux termes d'une délibération en date du 01/02/2010, l'AGE des associés de la SARL F.J.F. DIFFUSION a décidé de transférer le siège social du La Confinia 2, Lot 102, 20167 MEZZAVIA au **Zone Artisanale du Stiletto, Espace Stiletto Luciani 20090 AJACCIO** à compter du 01/02/2010, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Gérance,

A JULIEN

LE 1^{ER} MÉMORIAL

Une météo clémente a contribué à la réussite sportive et populaire de l'édition 2010 du Cross de l'Athlétic Jeunes Bastia, Premier «Mémorial Joseph-Louis Franceschini» et Premier «Trophée Vincent Stagnara».

Autour de Simon Renucci...

Le givre qui avait blanchi le site de **Fornaccina**, aménagé par le **Conseil Général de la Haute-Corse**, avait fondu sous le coup des 9h30 du matin, et permis ainsi à l'organisation de mettre une touche finale à la mise en place des parcours et des diverses installations. La fête sportive pouvait alors commencer, avec au micro **Jean-Pierre Buix**, au verbe toujours aussi ensoleillé, prêt à enflammer les spectateurs et à réveiller l'ardeur des athlètes.

Autant d'ingrédients pour créer le succès d'une édition 2010, annonciatrice d'autres événements d'envergure dont les demi-finales des Championnats de France de Cross, dans un an, constitueront un des temps forts !

Le site de Fornaccina avait revêtu ses habits de lumière comme en témoignaient les drapeaux et oriflammes décorant podiums et espace de départ et d'arrivée.

Sponsors et partenaires aussi s'affichèrent avec intérêt.

Et le public, nombreux, dépassant le cercle habituel des parents des athlètes, a commencé « à mordre » !

Les résultats du club, concrétisés par la belle aventure de **Mourad Amdouni**, portent les « *Rouges et verts* » vers le haut !

Julien Bartoli et Muriel Gasgnier, puissance et élégance...

Les deux courses, hommes et femmes, dites des « AS », ont tenu leurs promesses avec, chez les femmes, la belle prestation de l'élégante et charmante **Muriel Gasgnier** de l'**AJB** devant la Vétéran, du Colt, mais non moins charmante **Najia Boutiche** qui précédait **Hasna Benanaya** de l'**AJB** sur la voie du retour en forme !

Chez les hommes, Julien Bartoli a fait étalage d'une élégance à la puissance retrouvée devant son camarade de club **Laurent Léglise**, lui aussi très à l'aise et **Jérémy Terryn** de l'**A.C.Corte**, 1^{er} vétéran qui précédait **Wilfried Zevaco** du **CAA** et, deuxième Vétéran, **Michel Claveau**, toujours touché par une grippe tenace, mais fidèle aux avant-postes.

Jean Khemouche, de retour à la compétition avec le Martigues Sports Athlétisme prenait une prometteuse 6^{ème} place, devant l'Espoir 1^{ère} année de l'**A.J.B**, **Brahim Nassi**.

Chez les Espoirs masculins, derrière **Brahim Nassi**, l'autre Espoir 1^{ère} année **Othmane Belfakir**, devançait **Rachid Bartal** et **Elvis Quaranta**.

Jawed Jefjafi, chez les Juniors, a mené les opérations de bout en bout devant **Faouzi El Yagoubi**, **Sami Riahi**, **Mohamed Esge**, **Mohamed El Yagoubi**, **Adam Aattache**, **Aziz El Hattabi** et **Issa Majouti**, tous de l'**A.J.Bastia**.

Karim Chabouchi, chez les Cadets, s'imposait largement devant **Pablo Casalta**, **Aurélien Gil**, **Jean Pieraccini**, **Alexis Lacombrade** et **Mohamed Khyouhi**, tous de l'**A.J.Bastia**.

Majid Arbib, chez les Minimes, comme **Jawed** et **Karim**, a pris le commandement de la course dès le départ, faisant lui aussi cavalier seul devant ses

camarades, **Anthony Valdy-Taddei**, **Imad Fachtoli**, **Josuha De Freitas**, **Johan Ollivier** et **Lisandru Lamberti**.

Chez les Benjamins, **Stéphane Brodewic** de l'**A.J.B**, s'est imposé avec autorité devant **Enzo Nallis** du **CAB** et **Florent Terryn**, **UNSS Corte**.

Chez les Poussins, **Anas Zaid** et **Théo Guidicelli** ont réitéré la performance réalisée au Cross du **CAA**, devant **Pierre Mariotti** du **CAB** et **Florian Laitier** du **CAA**.

Chez les Eveil Athlétic, **Mattéo Guillard** du **CAB** n'a laissé à personne le soin de conduire le débat devant **Hugo Parisi** du **Sainte Lucie Athlétic**, **Joseph Vitori** du **CAB** et **Mehdi Chakroune** de l'**A.J.Bastia**.

Chez les Pious-Pious, **Simon Lebre**t de l'**A.J.Bastia** l'a emporté devant **Max Vincensini-Magi** (N.L.), **Mickaël Nivaggioni** de l'**A.J.B** et **Boubacar Santoni-Thian** du **CAA**.

Cross-Court : le beau retour d'Halim Aoutilaft

La victoire d'**Halim Aoutilaft** de l'**A.J.Bastia**, dans le Cross-Court aura été non seulement bien acquise, mais très importante car elle signe le retour au premier plan d'un athlète qui n'a pas été épargné par les blessures et ses occupations professionnelles.

Avec **Hakim Bouchafra** - retenu au **Maroc** dans le cadre de ses activités professionnelles mais présent par l'esprit et au téléphone, et lui aussi en



En début de course, le junior Jawed mène devant Julien

BARTOLI ET MURIEL GASGNIER

JOSEPH-LOUIS FRANCESCHINI

route pour un beau retour à la compétition - **Halim** a été longtemps un grand espoir de l'athlétisme insulaire.

Halim s'est imposé devant l'étonnant **Yhaya Fekir** (1^{er} Espoir) et **Youssef Zaid** - la cheville ouvrière de ce Cross - qui démontre qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire - plus loin **Malik Tallouj**, **Jérémy Boulanger**, **Jean-Baptiste Biancamaria**, **Ange-Pierre Morange**.

Comme on peut le constater, chez les masculins, l'**A.J.Bastia** a fait carton plein, si l'on excepte la Catégorie Eveil Athlétic et Vétéran.

Derrière Muriel Gasgnier...

Chez les Vétérans-femmes, **Najia Boutiche** précédait **Odile Poggi** du **CAA**, **Sylvie Faure**, non licenciée et **Corine Vezin** du **Colt**. A signaler, la présence dans cette course de la sprinteuse **Nadia Rzouki**.

Chez les Cadettes, **Sarah Chaouch** de l'**AJB** a mené le bal devant **Appoline Romero** et **Zeyna Diallo** de l'**AJB**.

Dans cette course, l'**AJB** devait enfin retrouver une équipe avec **Candice Guidicelli** et **Anastasia Maestracci**.

Ces quatre demoiselles sont déjà qualifiées avec le **Lycée Giocante de Casabianca**, pour le **National UNSS** qui se déroulera le 10 mars 2010, à **Calvi**. Une bonne préparation aussi pour les Régionaux **FFA** et les Demi-finales des France à **Dignes-les-Bains**.

Chez les Minimes, **Lilas Casalta** de l'**AJB**, pour sa première course s'imposait devant sa camarade de club, **Delphine Bordewie** et **Léa Zuccarelli** du **CAB**.

Chez les Benjamines, **Léa Manciovi** de l'**AJB** a conduit les opérations avec **Noémie De Zotti**, **Marine De Zotti** et **Tessa Bry** dans son sillage.

Chez les Poussines, **Marie-Françoise Albertini** de l'**AJB** devançait ses camarades de club, **Marion Cogorno**, **Marina Pieszko**, **Carla Schoeder**, **Séléna Matheron**...

Chez les Eveil Athlétique, **Maelys Ramette**, impressionnante d'aisance, a devancé **Lilas Beccari** et **Alexandra Albertini**, toutes les deux de l'**AJB**.

Chez les Pious-Pious, **Manon Raffray** (**AJB**) a imposé son tempo à ses camarades de club, **Aurélien Lavergne**, **Anna-Lesia Rogliano**, **Homoun Guiseppi**, **Diham Zaid**...

Comme chez les hommes, l'emprise des «*Rouges et Verts*» n'a souffert que l'exception, chez les Vétérans.

Le spectacle aura dominé toutes les courses. Et le public y a puisé de belles et fortes sensations, avec la vision d'une telle débauche d'efforts et de talents confirmés ou en herbe ! Tous les résultats complets accompagnés d'un reportage photo seront publiés dans notre prochaine édition.

► Echos... échos... échos...

► **Simon Renucci**, député-maire d'**Ajaccio** aura été le plus matinal des visiteurs accueillis sur le site de **Fornaccina**.

De passage à **Bastia**, il avait tenu à venir saluer les dirigeants de l'**AJB** et leur manifester son soutien amical. Un geste apprécié !

► **Paul Giudicelli**, adjoint au maire de **Bastia**, nouveau délégué aux Sports à la **Communauté d'Agglomération de Bastia**, lui aussi était venu apporter son soutien matinal s'excusant de ne pouvoir être présent l'après-midi, retenu par d'autres obligations.

Il devait également se faire l'interprète du soutien d'**Emile Zuccarelli**, ancien ministre, maire de **Bastia** et Président de la **Communauté d'Agglomération de Bastia**, dans l'impossibilité d'être présent à **Fornaccina**.

► **Louis Giuntini**, Président du **Lions Club** de **Bastia Doyen**, s'est associé au Comité d'Organisation en s'avérant un excellent juge de parcours, responsable de la délicate porte d'arrivée pour les athlètes achevant leur course ! Mission accomplie. Et contribution appréciée.

► **Michel Maestracci**, Secrétaire Général de la **Ligue Corse d'Athlétisme**, **Youssef Zaid**, Président de la **CSO**, **Hubert Anedda**, Trésorier Général, **Corine Vezin**, membre du Comité Directeur, et l'insusable **Marcel Marchetti**, par leur présence active dans la course et dans, les classements, ont démontré la vitalité d'un Comité Directeur qui sait chausser les pointes et braver les éléments d'un parcours qui justifie leur engagement au service de la course à pied.

► **Jean-Baptiste Biancamaria**, **Ange-Pierre Morange**, **Yahya Fikiri**, sprinters et lanceurs de l'**A.J.B.**, n'ont pas hésité à venir d'**Ajaccio** pour goûter au plaisir du hors-stade.

Une présence qui n'a pas manqué de réjouir le Président de l'**A.J.B.** et qui démontre que, l'hiver, le Cross devrait rassembler davantage tous les athlètes !

► **Hervé Mela**, Président de la **Ligue Corse d'Athlétisme**, était présent à **Fornaccina** avec de nombreux membres du Comité Directeur, comme le 2^{ème} Vice-président, **Bernard Emmanuelli**, le Secrétaire Général **Michel Maestracci**, le Trésorier Général, **Hubert Anedda**, les Présidents de Commissions, **Youssef Zaid** (**CSO**), **Guy Bosch** (**CSR**), **Fred Lurie**, **Claude Bosch**, **Marcel Marchetti**, **Corine Vezin** etc.

► **Michel Huertas**, membre du Comité Directeur de la **FFA**, Président national des Courses Hors-Stade, et **Havière Huertas** étaient à **Fornaccina** avec **Thierry Masclot** et la délégation d'athlètes du **CAA**.

► **Marcel Marchetti**, bon pied bon œil, avait accompagné une trentaine d'athlètes du **Colt** et du **Sainte Lucie Athlétic Club**, payant d'exemple en participant au **Cross des As**, avec **Maurice Moscardini**, toujours vert et réglé comme un métro-nome ! Quel meilleur exemple d'abnégation et de longévité sportive !

HOMMAGE

À JOSEPH-LOUIS FRANCESCHINI ET À ME. VINCENT STAGNARA

Un grand moment d'émotion et de recueillement

Une manifestation sportive est rarement le théâtre où le recueillement et l'émotion s'expriment comme cela s'est produit, à **Fornaccina**, à l'occasion de l'hommage de l'**A.J.B.** à **Joseph-Louis Franceschini** et à **Maître Vincent Stagnara**.

Ce fut un grand moment d'une intense émotion tant chez les athlètes que parmi le nombreux public, présent au pied du Podium où avaient pris place les proches des deux personnalités : **Pierre Bartoli** a évoqué l'attachement de celles-ci au club et exprimé la reconnaissance de ce dernier à leur égard.

Madame veuve **Léa Stagnara** et **Nicolas Franceschini**, le fils de **Joseph-Louis**, émus et éprouvés, ont tenu à rappeler combien, **Vincent** et **Joseph-Louis** étaient proches de l'**A.J.B.**

Que ce moment de forte communion contribue à perpétuer leur mémoire et que leurs parents aient l'assurance de l'indéfectible soutien de la grande famille de l'**A.J.Bastia**.



3^{ème} tour du Critérium Fédéral

Patricia Minoc au-dessus du lot

Quatre vingt pongistes s'étaient déplacés à Corte pour participer au troisième tour du Critérium Fédéral.

Malgré l'absence de quelques pongistes de qualité qui ont préféré rester au chaud en évitant le froid polaire, ce sport très apprécié a néanmoins retrouvé ses meilleurs éléments qui se sont distingués devant un public généreux et séduit. Une belle journée.

Dans la catégorie élite 1, **Patricia Minoc** a largement dominé ce troisième tour face à **Mickaël Mercier Finidori**, lui aussi très en vue, et qui s'octroie la deuxième position, démontrant à cette occasion qu'il revenait à son meilleur niveau. Le troisième podium récompensait Joshua Girault qui confirme un peu plus ses évidentes qualités. Enfin, on n'oubliera pas l'indéracinable Tony Peretti qui a lui aussi frôlé cette troisième place, démontrant qu'il était toujours aussi passionné par ce sport relevé.

En élite 2, le **PPCB** s'est à nouveau distingué en se classant à la première place grâce à **Jérôme Rovere** qui s'est lui aussi montré intranquillisant devant ses camarades, **Baptiste Cervelli** et **Réginald Lefevre**. C'est remarquable pour ce club du PPCB que dirige avec une foi digne d'éloge **Jean-François Brumbt**.

Concernant la catégorie Elite 3, **Joël Bordage** qui s'était classé troisième lors de la deuxième journée a, cette fois, réussi un bel exploit en terminant à la première place. L'île Roussien a démontré à cette occasion qu'il venait de franchir un nouveau palier.

De son côté, **Mike Cochet** s'est également montré très convaincant.

Dans la catégorie Elite 4, **Jean François Brumbt**, Président joueur et Capitaine du **PPCB**, continue malgré l'âge à montrer ses qualités. Il s'est encore imposé avec une réelle volonté en devançant le sympathique Président furianais **Guy Casanova**. Deux Présidents qui payent de leur présence leur passion depuis des années. C'est absolument remarquable et les jeunes pongistes feraient bien de s'en inspirer s'ils veulent avancer dans ce sport très relevé.

Dans la catégorie des moins de 18 ans, **Kevin Sommer** n'a pas laissé passer sa chance de s'installer à la première place. Il s'est imposé sans souci en dominant logiquement **Joseph Pezet** et **Renaud Vasseur**.



Patricia Minoc

Une formidable journée qui été appréciée par un public très chaleureux qui a pu assister à des affrontements indécis. Une preuve supplémentaire de se rendre compte que les jeunes pongistes sont sur le bon chemin et c'est de bon augure.

CLASSEMENT

ÉLITE 1

1. PATRICIA MINOC (PPCB)
2. MICKAËL MERCIER FINIDORI (TTC CORTE)
3. J. GIRAUD (CLUB AJACCIEN)
4. TONY PERETTI (PPCB)
5. S. VIOTTI (PPCB)
6. J.J. ANTONIETTI (CLUB AJACCIEN)
7. E. LIENARD (FURIANI TT)
8. L. GODET (PPCB)
9. D. LEMASSON (TT PORTO VECCHIO)
10. B. ADOBATI (AS BASTELICACCIA)

ÉLITE 2

1. JÉRÔME ROVERE (PPCB)
2. B. CERVELLI (PPCB)
3. R. LEFEBVRE (PPCB)
4. C. FREMONT (FURIANI TT)
5. T. RENAUD (AS BASTELICACCIA)
6. P. RACCAT (ASB)
7. Y. MARTINOTTI (TT VENTISERI)
8. J.B. SARDI (PPCB)
9. A. ORTOLI (TT PORTO VECCHIO)
10. G. OLLARI (PPCB)

ÉLITE 3

1. JOËL BORDAGE (CTT ÎLE ROUSSE)
2. B. TAFANI (TT PORTO VECCHIO)
3. M. COCHET (PPCB)
4. P. SERAZIO (SARTÈNE)
5. S. CAMPILÉ (TT VENTISERI)
6. F. DEGROISE (TT VENTISERI)
7. M. CAPART (TT PORTO VECCHIO)
8. B. PILLOT (TTC CORTE)
9. C. MOZZICONACCI (FURIANI TT)
10. V. LONGHI (ASB)

ÉLITE 4

1. JEAN-FRANÇOIS BRUMBT (PPCB)
2. G. CASANOVA (FURIANI TT)
3. A. MARCANTONIO (USC AFA)
4. L. BARTOLI (CP SARTÈNE)
5. M. ROUSSET (PPCB)
6. R. CHAPIUS (ATSCAF)
7. V. GARCIA
8. C. BRUMBT (PPCB)
9. A. MURIE (FURIANI TT)
10. D. RENAUD (ASB)

MOINS DE 18 ANS

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1. KEVIN SOMMER (TT VENTISERI) | 7. M. GRENIER-MUCCHIELLI (TYT PORTO VECCHIO) |
| 2. J. PEZET (CP SARTÈNE) | 8. A. PERIER (PPCB) |
| 3. R. VASSEUR (CPS) | 9. G. PATTARINO (USC AFA) |
| 4. T. DELORME (CAT) | 10. G. DELEDDA TRAMONI (CPS) |
| 5. F. SERRA (USC AFA) | |
| 6. A. MURACCIOLI (FURIANI TT) | |



Les jeunes du PPCB

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous vivez trop dans votre imaginaire. Il est temps de retomber sur terre et d'envisager un avenir réel. **Affaires** : Beaucoup d'idées neuves à développer. Sachez vous entourer de personnes capables de les comprendre. **Santé** : Un manque de délassément.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 8. **Cœur** : La personne qui hante vos pensées va reparaitre. Votre vie pourrait bien arriver à un tournant important. **Affaires** : Vous avez de bons résultats à annoncer à vos collaborateurs. Préparez-vous à faire face à des demandes. **Santé** : Vous tenez la forme.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous manquez un peu de diplomatie dans vos relations. Certaines personnes pourraient se détourner de vous pour cette raison. **Affaires** : Ne cherchez pas à garder vos résultats secrets. Vous pourriez attiser les convoitises. **Santé** : Manque d'appétit.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 9. **Cœur** : C'est en famille que vous passez les meilleurs moments. Votre partenaire partage totalement votre façon de voir les choses. **Affaires** : Quelques hésitations de dernière minute. Vous avez pourtant vérifié tous vos paramètres. **Santé** : Maux de dos.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 1. **Cœur** : Il y a certaines choses qu'il vaut mieux ne pas dire. Vous allez malheureusement l'apprendre à vos dépens. **Affaires** : Vous approchez d'un tournant dans votre carrière. Une proposition intéressante va vous être faite. **Santé** : Tout va pour le mieux.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 3. **Cœur** : Votre humeur est parfois un peu inégale. Cela déstabilise votre partenaire qui ne sait que faire pour vous faire plaisir. **Affaires** : Vous manquez de temps pour tout. Réorganisez votre agenda, c'est bien nécessaire. **Santé** : Nervosité palpable.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous cherchez à vous rapprocher d'une personne en particulier. Vos avances ne sont pas du tout passées inaperçues. **Affaires** : Des difficultés de dernière minute. Prenez le temps de les résoudre pour finaliser votre projet. **Santé** : Besoin de calme.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 7. **Cœur** : Vous aimeriez sortir plus et rencontrer d'autres personnes. Ce n'est pas vraiment du goût de votre partenaire. **Affaires** : Une affaire est sur le point de se terminer. Il faut envisager dès à présent d'entamer la suivante. **Santé** : Sommeil réparateur.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous jouez trop avec les sentiments d'une personne qui vous aime. Soyez franc si vous ne voulez pas d'une relation durable. **Affaires** : Certaines questions restent en suspens. Il faut vraiment leur trouver une réponse. **Santé** : Lassitude.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

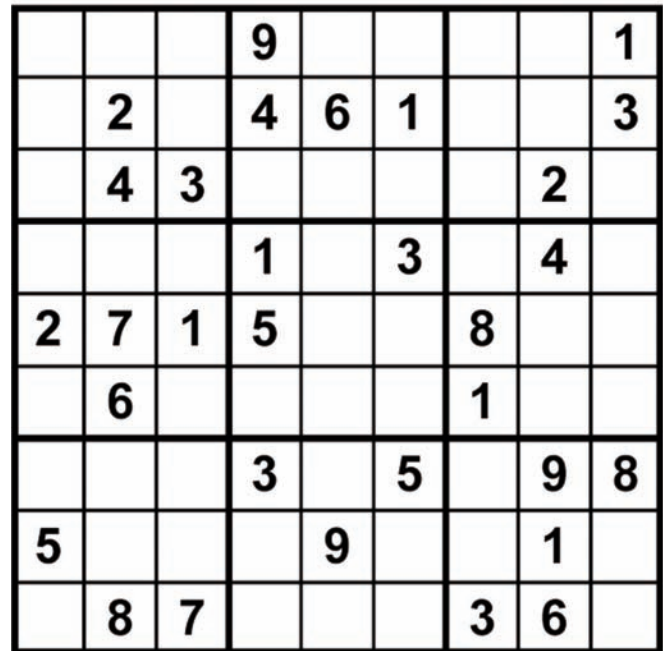
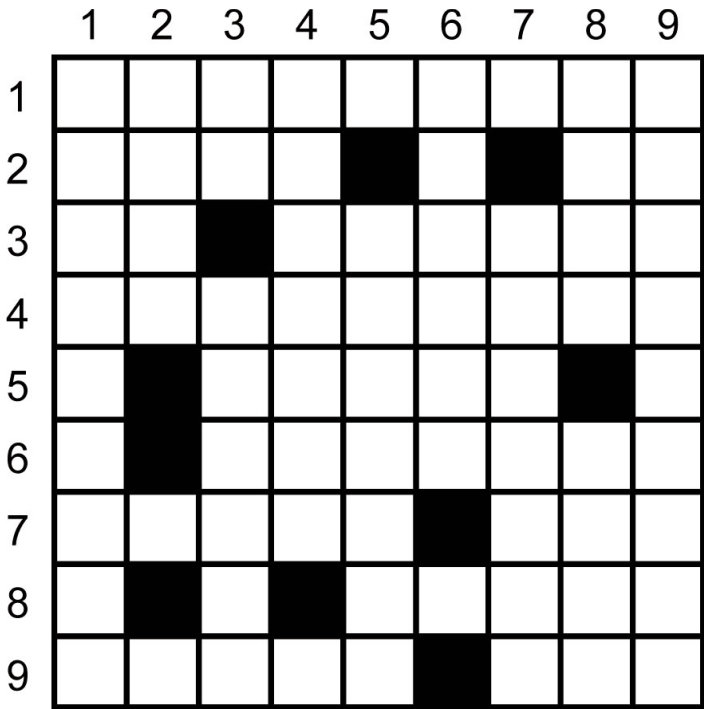
Chiffre : 6. **Cœur** : Vous appréciez les moments passés en famille. Chaque occasion est bonne pour une activité avec votre entourage. **Affaires** : Des jaloux essaient de vous faire du tort. Ne craignez rien, votre position est sans équivoque. **Santé** : Attention au vent.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 0. **Cœur** : Votre technique de séduction laisse à désirer. C'est en tout cas ce que pense la personne qui vous a gentiment éconduit(e). **Affaires** : Votre sens de la diplomatie sera mis à l'épreuve. Il n'en sortira que plus renforcé. **Santé** : Refroidissement.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 5. **Cœur** : Retrouvailles avec un ami d'autrefois. Beaucoup de bons moments en perspective, notamment en confrontant vos souvenirs. **Affaires** : Ne cherchez pas à avoir toujours raison. Les autres aussi peuvent avoir une opinion ! **Santé** : Sans problème.

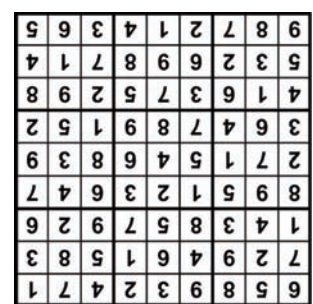


Horizontalement

1. Gagner.
2. Pour envoyer au diable. – Conjonction.
3. Usages. – Au pieu.
4. Réparées en terme de couture.
5. Comme cela.
6. Terre africaine.
7. Possédasse. – Réfuté.
8. Bois précieux.
9. Dans la Mayenne. – Possessif.

Verticalement

1. Marécage dans lequel se forme une matière combustible.
2. Feinte.
3. Condition renversée. – Traverser.
4. Mammifères marins.
5. Concernant un grand naturaliste suédois.
6. Malchance.
7. Personnes désagréables.
8. Héros de Virgile. – Partie du corps.
9. Poêlées.



A Settimana

5^{ème} semaine de l'année
du 29 janvier au 4 février 2010

Les fêtes : le 29, Gildas, le 30, Martine ; le 31, Marcelle ; le 1^{er}, Ella ; le 2, Présentation du Seigneur, Théophane ; le 3, Blaise ; le 4, Véronique

5^{esima} settimana di l'annu
da u 29 ghjennaghju a u 4 ferraghju

E feste : u 29, Gilda, u 30 Martina - u 31, Marcella - u 1, Viridiana - u 2, Pris. di u Signore - u 3, A gola - u 4, Veronica

L'info insolite

Dangereuse télé

Une étude australienne indique que les personnes qui regardent la télévision plus de quatre heures par jour réduisent leur espérance de vie. Et de préciser «...par rapport aux personnes qui regardent la télévision moins de deux heures par jour, ceux qui restent devant leur écran plus de quatre heures quotidiennement ont 46% de risques en plus de mourir de maladies cardio-vasculaires ». C'est le fait de rester assis longtemps, en immobilisant ses muscles et en empêchant le corps d'assimiler correctement sucres et graisses, qui serait responsable de cette situation.

Bosnie

La Constitution de la Bosnie est discriminatoire. C'est ce qu'a déclaré la Cour européenne des droits de l'homme. Le texte de la déclaration fait la distinction entre les peuples constituants, soit les Bosniaques, les Serbes et les Croates, et les autres, soit les Juifs, les Roms et autres minorités. Ces derniers ne pouvant être élus au parlement ou à la présidence.

L'U.E.

Début 2009, d'après les statistiques d'Eurostat, l'Union européenne (27 États membres) comptait 500 millions d'habitants. La population de l'UE s'était accrue en un an de 2,1 millions de personnes. L'accroissement naturel s'élevait à 0,6 million de personnes plus un solde migratoire de 1,5 million. Cette année 2008, 5,4 millions d'enfants naissaient dans l'UE tandis qu'on recensait 4,8 millions de décès. Excepté en Allemagne, le taux de natalité augmente dans tous les États membres.

Trop d'incendies

Chaque année en France, on compte un incendie toutes les deux minutes. L'ensemble de ceux-ci faisant 10.000 blessés et 800 morts. Et cela dans 80 à 90% des cas dans des feux d'habitation. L'obligation pour bientôt d'équiper nos logements de détecteurs de fumée aurait fait ses preuves dans plusieurs pays européens, en réduisant de moitié le nombre de décès.

Un gène nouveau

Un gène commun aux mauvais conducteurs, qui affecterait la mémoire, vient d'être révélé par le résultat d'une

étude réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université de Californie. Les sujets porteurs de ce gène oublieraient ce qu'ils auraient appris en matière de conduite automobile et de code de la route. Près de 30% des Américains seraient touchés par ce gène.

Faux billet

Selon la Banque centrale européenne, 447.000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation pendant le second semestre 2009. Un chiffre en augmentation de 8% par rapport au premier semestre de cette même année. Une contrefaçon qui reste cependant très faible par rapport aux 12,8 milliards de billets authentiques en circulation au second semestre. Ce sont les coupures de 20 euros (47%) et de 50 euros (39%) les plus souvent contrefaites.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 30 janvier 2003**, un sondage EOS Gallup révélait que 82% des Européens étaient opposés à une intervention militaire en Irak.

► **Le 31 janvier 2002**, à Porto Alegre (Brésil) s'ouvrait le deuxième Forum social mondial à visage humain et, ce même jour, à New York, débutait le Forum économique mondial pour discuter des défis du capitalisme.

► **Le 1er février 1953**, dans la province de Zélande (Pays-Bas) et les régions belges avoisinantes, 133 villes et villages étaient submergés par des inondations catastrophiques : 1.800 personnes englouties, 10.000 têtes de bétail perdues, 100.000 personnes évacuées...

► **Le 3 février 1965**, un coup de grisou dans une mine à Avion (Pas-de-Calais) faisait 21 morts.

► **Le 4 février 1974**, Patricia Hears, la fille du magnat de la presse américaine était enlevée par l'armée de symbionèse. La rançon exigée devait servir à acheter des denrées alimentaires pour les nécessiteux de Californie.

► **Le 5 février 1945**, la Conférence de Yalta était ouverte.

VAGABONDAGE

Ils peuvent s'égosiller tant qu'ils veulent... Pour le «petit Papa Noël», il n'y en a qu'un ! Il s'appelle «Tino» !

Il y a quelques années un maire me disait : «A crisa... chi crisa ?» Et il avait raison car lorsque l'on voit toutes ces illuminations dans les carrefours et places, on peut encore et toujours clamer : «a crisa...chi crisa?»

Un macagneur bastiais me disait l'autre jour : «A crisa, ie ma di fegatu!»

Remarquez qu'un jour un humoriste a dit : «La crise de nerfs n'est pas une opinion».

Après avoir tourné «Les Héritières», Jacques Weber a déclaré : «Je suis tombé fou amoureux de la Balagne. Moi, Breton bretonnant, j'y ai retrouvé beaucoup d'aspects de ma région, rugueuse au départ et, une fois ouverte, magnifiquement généreuse».

Et ces propos ne sont pas ceux d'un résident qui voudrait se dédouaner !

Lorsqu'il tourna «Colomba» avec le ténor José Luccioni, le metteur en scène Couzinet, déclara : «Avec ses paysages et la couleur de sa terre, la Corse devrait être le Hollywood français».

Etonnant : lorsqu'il se leva d'un grand fauteuil noir, un cigare à la main, drapé dans un blouson en cuir noir, Jacques Dutronc laissa voir un grand drapeau corse. D'ailleurs, si vous lui demandez d'où il est, sa réponse fusera : di Munticellu !

De grâce, ne dites plus «un espèce de...». Même si le mot qui suit est masculin «espèce» est féminin... Il faut dire «une espèce d'ignorant».

J'ai souvent entendu dire qu'il n'y avait pas beaucoup d'employés corses à la «Corsica Ferries»... Je réponds in lingua nustrale : «Se tu l'avii tutti a cena ! En effet, il n'y en que... tre centu»

Toussaint Lenzi

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com



PAR MARIUS MURACCIOLI

LE FIL DE LA VIE EN DEUX MINUTES



Petru Mari

La chronique quotidienne que vous pouvez entendre sur **Frequenza Mora** le matin à 7 heures 55, «*Masai*» de **Petru Mari**, a pour seule ambition de parler à l'auditeur, durant deux minutes, de ce fil de la vie qui peut nous faire rire, nous asséner une «*claque*» ou nous conduire à réfléchir. Sa véritable vocation, c'est la «*macagna*» - fameuse moquerie identitaire - et son intention est de passer un moment à se moquer du monde, comme l'auteur a pris le soin - dans le préambule de l'ouvrage sur lequel nous ne pouvions faire, dans cette rubrique, l'impasse - d'en avertir l'auditeur et le lecteur. Deux CD, reproduction exacte de ce qui a été diffusé sur les ondes de **Frequenza Mora** en 2007 accompagnent le recueil de chroniques paru aux éditions **Albiana**. Je ne puis résister de vous faire partager le plaisir que j'ai eu en entendant et en lisant l'une de la quarantaine de chroniques de ce recueil, intitulée «*E facciacce*» : «*So azese di natura e facciacce. Cum'elli anu sempre qualcosa di traversu, vi parvenu di traversu. E tandu restate male chi ùn a v'aspettate. Vi fate un smustacciata in publicu. Firmate à bocca aperta, davanti à tutti, schiaffittatu da a cacciata dispettosa chi vi piglia di ribattu. Ghjè tandu chi, à a facciacca, li puzza a salute in veru. Ma ùn si ne rende contu. O si ne impippa. O ùn ci crede*»... Plus loin : «*Cume si ricunnosce una facciaccia ? Un ci hè tantu à circà, a porta in faccia. Hè bocchistrettu, a cumessura di a labbre à falera, frontibassu. Un ride mai, o male. O allora ride quand'elli pienghjenu l'altri. U vidette passà ind'è i carrughji i piu stretti di a cità, à l'appossu dentru à u so vitturone neru, un 4X4 incù rotulloni tamanti. Hè sempre cansatu in doppia fila. O puru arrestatu à meza strada, à dumandà à un'altra facciaccia cum'ellu sta, senza primurassi di e vittute chi aspetanu daretu...*» Je vous laisse savourer d'autres chroniques de ce «*Masai*» de **Petru Mari**, aux éditions **Albiana**.

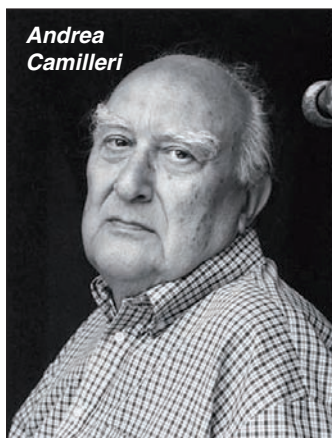
Secrets de famille



Le succès de «*Parfum de femme*» dont s'inspira **Dino Risi**, ne peut que nous exhorter à lire un autre roman de **Giovanni Arpino** : «*Une âme perdue*» («*Un anima persa*»). Le jeune narrateur, Tino, dix-sept ans, un garçon vulnérable «*qui a toujours eu peur*» débarque à Turin dans les années 1960. Accueilli par sa tante **Galla** et son oncle

Serafino, il compte y préparer son bac. La demeure qui le reçoit semble confortable et rassurante. Mais cela ne durera pas... Parce que la maison dissimule de lourds secrets de famille, sans compter la double vie que mène le trop paisible **Serafino**, et la présence depuis vingt ans d'un encombrant fantôme, au dernier étage... Je ne vous en dis pas plus...

TATOUAGE SUR L'ÉPAULE GAUCHE



Andrea Camilleri

Seul un petit tatouage sur l'épaule gauche pourrait aider les enquêteurs... Ainsi, le commissaire **Montalbano**, le personnage principal des romans du roi du polar italien, **Andrea Camilleri**, ne dispose que de cet indice pour tenter de résoudre une nouvelle énigme, l'assassinat d'une jeune femme, dont le corps a été retrouvé dans une décharge. Elle est nue et aucun vêtement ni papier n'a été retrouvé à proximité... Extrait d'une conversation entre les collaborateurs

du commissaire : «*Je ne sais pas quoi te dire, mais c'est comme ça. Et il y a un détail qui pourrait, je dis, pourrait, être important. Le corps était couché sur le dos... Sur l'épaule gauche, près de l'omoplate, elle avait un tatouage qui représente un papillon...*» Dans «*Les ailes du sphinx*», **Montalbano** se heurte à l'évêque et aux hautes sphères de l'Eglise et de l'Etat, mobilisées jusqu'à **Rome** pour entraver la découverte d'une vérité... glaçante !



MÉROU ET RHUM

Ernest Hemingway était le mieux placé pour encourager **Enrique Serpa**, né à **La Havanne** en 1900 et qu'il considérait comme le meilleur romancier d'**Amérique latine**, à tout abandonner pour écrire des romans. «*Le vieil homme et la mer*» lui a sans doute été de bons conseils, puisque sans tarder, il se mit à la pêche au mérou, à bord d'une goélette, pour se tenir, autant que faire se peut, à l'écart de sa mélancolie et de ses élans suicidaires. Mais dix années de «*rhum et de lupanar*» ne s'effacent pas aussi facilement qu'on pourrait l'imaginer... Il franchit ainsi le pas et se lance dans la contrebande, espérant gagner facilement des milliers de pesos en transportant une cargaison de rhum. Mais cela ne va pas sans complications... Paru en 1938, le chef d'œuvre d'**Enrique Serpa**, «*Contrebande*», est aujourd'hui traduit.

Matrimonia

Salon du Mariage et des jours heureux



12, 13 &
14 février
2010

Le mariage
dans tous ses états !

PLACE
SAINT NICOLAS
BASTIA

ENTRÉE GRATUITE

Marketing & Publicité INITIAL Communication - 04 95 47 13 06

LA MERIDIONALE
Vous, la mer et nous

CORTEGE.COM
For all the marriage in Provence, Côte d'Azur et Languedoc

prj
CORSE

A CORSICA TV
www.acorsicativ.com

ODAS

Location
TAG
de Chapiteaux

INFOLINE :
06.76.40.23.33